"Que le Canada ait été conquis ou cédé, nous avons maintenant une constitution qui fait à tous les sujets britanniques une situation d'absolue égalité, qui leur garantit les mêmes droits en matière de langue, de religion, de propriété, ou de droits personnels. Il n'y a pas de race dominante, il n'y a pas de race conquise. . ."

—Sir John MacDonald.

La Survivance

N'oublions jamais que la conservation de la langue, la culture de la langue, la lutte pour la langue, c'est toute la lutte pour l'existence nationale.

—Henri Bourassa.

Organe officiel de l'Association Canadienne-française de l'Alberta

10010 109e rue   Téléphone 24702

Imprimé par l'Imprimerie la "Survivance"   "DIEU ET PATRIE"

Abonnements Canada, $2; E.-U., $2.50; Europe, $3

Vol. IV.   EDMONTON, ALBERTA, LE 17 FEVRIER 1932.   No 15.

Les résultats de la prohibition américaine

Il appert d'après des statistiques compilées par l'Association anti-prohibitionniste américaine que la mise en vigueur de la loi de prohibition a coûté aux Etats-Unis, depuis dix ans, la fabuleuse somme de 29 milliards de dollars.

Voilà une note joliment salée.

Un peu partout, à travers le pays américain, on s'émeut, et avec raison, des dépenses énormes qu'a entraînée, depuis une décade, l'application de cette stupide loi de la prohibition. La grande majorité de la population, croit-on, serait en faveur du rappel de cette loi néfaste.

Afin de connaître le sentiment populaire sur cette question, une revue américaine, qui possède une circulation très étendue, a conçu l'idée d'une consultation auprès du peuple sur ce sujet de la prohibition.

Elle a fait imprimer et distribuer 20,000,000 de cartes sur lesquelles on peut y lire les deux question suivantes: 1. Etes-vous en faveur du maintien de la loi Volstead? 2. Etes-vous en faveur du rappel de cette loi? En agissant ainsi, cette revue américaine (The Literary Digest, pour la nommer) serait en mesure de connaître l'opinion libre et spontanée de la majorité des citoyens américains.

Il est à souhaiter que cette sorte de referendum démontre indubitablement que le gouvernement américain se doit de faire cesser une farce qui a duré trop longtemps et qui lui a fait une si mauvaise presse à l'étranger.

Qui ne sait et qui oserait ne pas admettre aujourd'hui que la prohibition américaine par ses empiètements déraisonnables sur la liberté individuelle a été un puissant facteur de déchéance morale, particulièrement au sein de la jeunesse!

C'est la prohibition qui a permis à un Al Capone de s'enrichir, de se moquer pendant de nombreuses années de l'autorité.

C'est la prohibition qui a fait surgir des quatre points du pays une légion de voleurs, de meurtriers, de criminels de la plus dangereuse espèce.

On pourrait dresser si on le voulait une longue liste de tous les méfaits causés par la loi prohibitionniste.

Le peuple américain est assez intelligent pour remonter des effets à la cause. Il comprendra alors, il a compris depuis longtemps devrions-nous dire, que le rappel d'une loi si stupide s'impose.

Que ne profite-t-il de l'occasion qui lui est offerte par la revue dont nous avons parlé plus haut, de signifier sa volonté au corps politique qui gouverne à Washington.

Que fera-t-il? L'avenir nous le dira.

Maurice LAVALLEE.

L'aide aux colons

Nos lecteurs trouveront à la page huit de ce journal un appel en faveur de familles pauvres auxquelles il est nécessaire de venir en aide.

Par esprit de solidarité nationale, des compatriotes doivent s'entr'aider.

Des personnes étrangères à notre langue et notre foi donnent souvent un bel exemple de la générosité que nous sommes tenus de témoigner à l'égard de nos frères moins fortunés que nous. Ne demeurons pas alors indifférents aux demandes de secours faites pour soulager la détresse de quelques-uns des nôtres.

Plusieurs familles de colons braves, courageux, ont été, malgré elles, les premières victimes de la difficile période que nous traversons. Elles ont été particulièrement éprouvées par la mévente des produits agricoles. Il importe alors de secourir ces compatriotes éprouvés.

Les offrandes de toutes sortes seront acceptées avec reconnaissance.

N'oublions pas, si nous y réfléchissons un peu, que nous ne pouvons hésiter à secourir des frères, quand nous le pouvons.

M. L.

SERVICE en TEMPS de DÉPRESSION

La signification spéciale de l'assurance-vie a peut-être été l'objet d'une attention insuffisante en ces récentes années tandis que d'autres de ces caractéristiques ont été trop mises en vedette. Si cette tendance a été plus en vue durant les périodes d'une prospérité spéciale, il est naturel que les conditions difficiles de ces deux dernières années fassent apprécier par les gens la valeur principale de l'assurance-vie. Durant un temps lorsque tous les genres d'affaires souffrirent sérieusement et que plusieurs faillirent, l'assurance-vie supporta l'effort et a justifié toutes ces prétentions. Pas une seule compagnie en ce continent n'a manqué de répondre à la demande, bien que en certain cas elle fût onéreuse. En une décade et demie l'assurance-vie a heureusement survécu à l'épreuve de la guerre mondiale, à la peste et à une dépression sans exemple.

Son service constant et très avantageux pour ses détenteurs fut mis en vedette par le président T. B. Macauley à l'assemblée générale de la Sun Life Assurance Company du Canada, qui eut lieu récemment. Il fit savoir que la compagnie Sun Life paya, l'année passée, $93,000,000 à ses détenteurs de polices, et que depuis son établissement elle versa presque $600,000,000. Dans le cours ordinaire des affaires, il sera payé aux détenteurs de polices et aux bénéficiaires durant la présente génération les trois billions de piastres d'assurance comprises actuellement dans le vaste commerce de la Sun Life.

On se rend peu compte en général du facteur stabilisateur et constructeur de la Sun Life et d'autres compagnies dans la vie économique moderne.

Le rapport annuel de la compagnie indique que ses nouvelles assurances acquittées pour l'an dernier se chiffrèrent à $527,000,000, indiquant que le public, durant une période déprimante, s'est adressé à l'assurance-vie comme refuge sûr et éprouvé.

Avec un actif de $624,000,000 et des assurances en vigueur pour plus de $3,000,000,000, la compagnie Sun Life continue d'établir de nouveaux records dans cette spécialité.

Vacance au secrétariat de l'A. C. F. A.

A sa dernière réunion, l'Exécutif de l'A.C.F.A. a décidé de recevoir d'ici à deux semaines les demandes pour le poste de secrétaire-général, devenu vacant à la suite de la démission de M. Ubalde Baudry.

L'Association paiera un salaire mensuel de $100 auquel sera probablement ajouté un boni.

Pour plus de détails, les aspirants au poste, pourront, s'ils le désirent, s'adresser à M. P. E. Poirier, président du comité des finances de l'A.C.F.A. Adresse: Edifice de la Banque Royale, Edmonton.

Candidat fermier-uni dans l'élection d'Athabasca

M. LOUIS NORMANDEAU qui a été choisi candidat du parti des fermiers-unis à une convention tenue, jeudi dernier, à Edmonton.

L'élection d'Athabasca

M. Louis Normandeau, candidat des fermiers-unis, briguera le suffrage du comté d'Athabasca.—Deux adversaires: M. I. Doze, candidat libéral et M. Davies, candidat conservateur.

M. Louis Normandeau, propagandiste du cartel, a été élu, jeudi dernier, candidat du parti fermier-uni dans l'élection complémentaire d'Athabasca qui aura lieu le 21 mars. M. Normandeau a remporté les honneurs de la convention après une lutte serrée contre Mme A. H. Warr, présidente des U.F.W.A.

En remerciant les délégués de la convention de l'honneur qu'ils lui faisaient en le choisissant comme le candidat du parti fermier-uni, M. Normandeau déclara que, comme propagandiste du cartel, il avait constaté que le parti des fermiers-unis jouissait encore de la confiance générale en dépit des difficultés financières actuelles. Ce que l'on remarque dans ses rangs, c'est surtout l'esprit de coopération. Nous ne nous découragerons jamais, dit M. Normandeau. Je ferai tout ce qui est humainement possible pour conduire les forces du parti fermier-uni à la victoire. Si tous les fermiers-unis du comté d'Athabasca demeurent unis, ils inspireront le respect. Unissons-nous, et nous remporterons la victoire, dit en terminant, M. Normandeau.

M. Louis Normandeau est un Canadien français avantageusement connu à travers toute la province. Né à Beauharnois, province de Québec, le 22 octobre 1892, il gradua au collège de Beauharnois, fut professeur au collège de Mile-End à Montréal pendant une année. Il vint dans l'Ouest en juillet 1911 pour embrasser la profession d'instituteur, mais l'attrait de l'agriculture avait trop d'emprise sur lui et il choisit la noble tâche de cultivateur. Il prit une part très active aux problèmes agricoles.

Il a pris et défriché un homestead dans la région du Lac la Biche. Il fut fermier dans le district Westlock-Vimy pendant 12 ans.

En 1925, M. D. F. Kellner gagnait contre M. Louis Normandeau, à une voix de majorité, la convention du parti fermier-uni. M. Normandeau s'était ensuite rallié au choix de la convention.

En 1926, il fut mêlé à l'élection de Saint-Albert et perdit la même élection en cour d'appel.

Depuis 1928, il était à l'emploi du Cartel comme propagandiste. Il a démissionné comme tel vendredi dernier.

Les deux adversaires de M. Louis Normandeau dans la présente lutte sont M. I. Doze, libéral et M. Davies, conservateur.

LA SESSION PROVINCIALE

Amendement conservateur défait à une majorité de 19 voix.—M. Duggan critique l'administration du gouvernement.—M. H. C. Farthing, député de Calgary, propose que la représentation parlementaire soit réduite à 45 membres.—Une enquête.—$1800 au lieu de $2000.—Discours de l'hon. M. J. Brownlee.—Il s'oppose au moratoire.—Un appel à la générosité.

(De notre correspondant parlementaire)

Deuxième amendement à l'adresse en réponse au discours du trône

Nous avons vu que les libéraux, au début de la semaine dernière avaient proposé un amendement à l'adresse en réponse au discours du trône, amendement qui exprimait le regret que, à cause des dépenses excessives des argents publics faites par le gouvernement provincial, la province était incapable de continuer ses opérations financières si ce n'est qu'en imposant de nouveaux et lourds impôts. Cet amendement avait été défait.

Le même sort était réservé à un amendement conservateur qui revêtait la forme d'un vote de non-confiance dans le gouvernement. Le vote de non-confiance proposé par M. D. M. Duggan, chef du parti conservateur, fut défait par une majorité de 19 voix.

C'était la première fois dans l'histoire de la province qu'un gouvernement eût été appelé à voter contre deux votes successifs de non-confiance.

Durant son discours où il porta de si rudes coups au gouvernement M. Duggan attaqua violemment le gouvernement dans l'administration des affaires de la province. Il demanda la création d'une commission budgétaire et la réduction dans le nombre des députés. Le projet de confier la direction de la police provinciale à la Gendarmerie royale du Canada avait été approuvée depuis longtemps par les conservateurs, dit M. Duggan.

Un gouvernement qui n'inspire plus confiance

M. Duggan dit que nous avions un gouvernement qui passe facilement de l'optimisme au pessimisme; un gouvernement qui manque de fermeté; un gouvernement qui n'agit plus d'après la volonté de ses parents comme on a pu le constater lors de la récente convention des fermiers-unis; un gouvernement qui n'a pas et n'a pas eu le droit de mériter la confiance de notre population.

L'amendement proposé par M. Duggan à l'adresse en réponse au discours était un vote de non-confiance au gouvernement. Nous avons dit qu'il fut défait.

Commission du budget

M. Duggan souligna la nécessité pour le gouvernement d'économiser de façon à ce que le budget soit balancé. On devrait songer à nommer une commission du budget qui serait chargée de faire une étude de toutes les sources de revenu, d'enquêter sur les opérations financières de chaque ministère et d'y recommender l'économie, si nécessaire.

M. Duggan demanda ensuite de prendre les mesures nécessaires à l'agrandissement des circonscriptions électorales afin qu'elles soient représentées par un nombre moindre de députés.

Intérêts trop considérables

Parlant de l'ajustement de la vie rurale, M. Duggan dit que cela s'imposait si l'on voulait maintenir la force de notre industrie fondamentale. Bien que opposé à toutes les suggestions relatives aux obligations pécuniaires, M. Duggan constate que les débiteurs canadiens de l'Ouest ont à payer des intérêts excessifs sur les dettes qu'ils ont contractées.

Le discours du trône, dit encore M. Duggan, ne révèle rien. C'est pourquoi le débat qui se fera autour de son adoption ne pourra revêtir qu'un caractère général.

Le gouvernement, ajoute M. Duggan, n'hésite pas aujourd'hui à mettre en vigueur des réformes longtemps proposées par le parti conservateur. Si, comme les conservateurs le voulaient et l'avaient demandé, le gouvernement avait confié plus tôt la direction de la police provinciale au gouvernement fédéral, il aurait, à l'heure actuelle, économisé la somme de $1,000,000.

En terminant, M. Duggan reprocha au gouvernement de n'avoir point su prévoir la gravité de la situation actuelle, alors que des signes nombreux la faisaient pressentir.

Diminution de la représentation parlementaire

M. Hugh C. Farthing, député conservateur de Calgary, a donné un avis de motion à l'effet que la Chambre étudie l'opportunité de réduire le nombre de la représentation parlementaire de 65 à 45 membres, soit 20 membres de moins que le nombre actuel.

Cette motion demande la nomination d'un comité à qui serait confiée la tâche d'étudier et de présenter les amendements opportuns à une diminution du nombre des députés.

M. Farthing est persuadé que le travail sessionnel pourrait être exécuté avec autant d'équité par une assemblée législative de 45 membres au lieu de 65. Cette motion soulèvera probablement d'ici à quelques jours un débat orageux.

Une enquête sur le problème agricole

L'hon. M. Brownlee a promis qu'une enquête sera faite sur le problème agricole, durant la présente session, par le comité de l'agriculture de la Chambre. Ce comité sera chargé de faire une enquête approfondie sur tout ce qui concerne vitalement la condition actuelle de l'agriculture dans cette province avec mission d'aviser aux moyens à prendre pour remettre l'agriculture sur pied.

Réduction de l'indemnité parlementaire

Il n'y aurait pas lieu d'être surpris si l'on apprend l'un de ces jours que les députés subiront une réduction de 10 pour cent dans leur indemnité parlementaire. M. Brownlee a déclaré que le gouvernement avait l'intention d'imposer cette réduction. Elle ferait bénéficier la province d'une économie de $12,600. Les députés ne recevraient plus que $1,800. Depuis quelques années, ils reçoivent $2,000.

L'hon. J. E. Brownlee

Jeudi dernier, tous les députés de l'assemblée législative de l'Alberta étaient à leur poste. Cela se comprend, quand l'on sait que l'hon. M. Brownlee devait parler sur l'adresse en réponse au discours du trône et défendre son gouvernement des attaques portées contre celui-ci par ses adversaires des partis libéral et conservateur.

Les galeries réservées au public regorgeaient de spectateurs. Un grand nombre durent se contenter de rester debout, faute de places.

Pendant tout le discours de M. Brownlee, un silence solennel souligna éloquemment toute l'attention que l'auditoire portait aux paroles du premier ministre.

Après l'expédition des affaires de routine, l'hon. J. E. Brownlee se leva aux applaudissements de tous les députés de la Chambre.

Lentement, avec une voix un peu basse, voilée par une émotion difficilement contenue, M. Brownlee commença un discours qui devait durer près de deux heures.

Pas de moratoire

Une fois de plus, le premier ministre s'opposa énergiquement à la déclaration d'un moratoire sur les dettes des fermiers comme moyen de leur venir en aide pendant la crise actuelle.

Il demanda aux institutions financières de se montrer généreuses en remettant les intérêts des dettes et en abandonnant même la perception d'une partie du capital. Il déclara en outre que le boni de cinq sous par boisseau de blé serait alloué jusqu'à ce que les prix aient atteint un taux raisonnable. Il suggéra la tenue d'une conférence conjointe entre les gouvernements fédéral et provincial pour étudier les mesures à prendre vis à vis la brûlante question du chômage. Il souligna aussi la nécessité de mettre à l'étude un plan de colonisation des terres de l'Alberta.

Il proposa la tenue d'une importante conférence où l'on étudierait les moyens d'améliorer les conditions actuelles de l'agriculture.

En parlant du changement qui affecte la police provincial, il déclara que les banques n'avaient eu rien à faire à ce sujet.

Défense de son gouvernement

L'hon. M. Brownlee défendit vigoureusement son gouvernement des attaques déclanchées contre celui-ci, les jours précédents, par ses adversaires du parti libéral et conservateur.

Il fit comprendre clairement que jamais son gouvernement ne consentirait à un moratoire des dettes des fermiers, en disant qu'un moratoire ne guérirait pas les maux actuels; au contraire, il les accentuerait. La position financière de la province ne gagnerait rien avec un moratoire. Ce serait probablement la pire chose qui pourrait arriver à la population de cette province.

Le premier ministre s'efforça de faire comprendre que l'on pourrait faire quelque chose de bien plus efficace au moyen de l'Acte de règlement—Debt Adjustment Act—que par la déclaration d'un moratoire.

Appel à la générosité des institutions financières

S'adressant aux institutions financières et de crédit, il leur demander de pousser la générosité jusqu'à l'effacement complet des intérêts sur les sommes dues et même jusqu'à la remise partielle des mêmes sommes.

En ce faisant, ou parviendrait peut-être à faire disparaître cette hantise de la peur qui a pris des proportions considérables en ces temps de dépression. Les institutions financières devront nécessairement s'avérer un peu plus généreuses si elles ne veulent pas forcer les fermiers à quitter leur terre et à déclarer banqueroute. Sans doute, elles perdraient bien quelques centaines de dollars ici et là, mais elles les perdraient généreusement et non sans la certitude d'avoir contribué au retour de l'équilibre économique.

Le chômage

A propos du secours aux chômeurs, le premier ministre déclara que le gouvernement de l'Alberta avait, le premier, préparé et fait exécuter un programme de travaux de secours dans les districts ruraux. Il suggéra que l'hon. M. Bennett fasse tenir une conférence pour étudier les meilleurs moyens à prendre de venir en aide aux chômeurs.

Les critiques de ses adversaires

Au sujet des critiques dirigées contre son gouvernement, M. Brownlee reprocha au chef des conservateurs d'avoir proposé un second vote de non confiance en l'espace de deux jours. Il fit remarquer que le gouvernement fédéral avait fait adopter l'adresse en réponse au discours du trône après un débat de quelque deux jours et qu'au parlement de la Saskatchewan, l'adresse en réponse au discours du trône avait été votée sans opposition.

Résumant les accusations des libéraux et des conservateurs, l'hon. M. Brownlee leur donna un démenti catégorique. Pas un gouvernement, dit-il, n'était capable de prévoir l'acuité de la crise actuelle. Il démontra que plusieurs gouvernements du Canada ajoutés à celui des Etats-Unis avaient été acculés à de larges déficits.

La réduction des salaires

M. Brownlee déclara ensuite que son gouvernement n'avait pas voulu réduire, l'an dernier, les salaires, parce qu'il ne désirait pas prendre les devants dans une telle voie. Pourquoi M. Duggan critique-t-il alors le gouvernement de vouloir couper les salaires, alors que le gouvernement d'Ottawa se pliera à cette nécessité, dit M. Brownlee. D'après lui, la province de l'Alberta est celle qui, à l'exception du Manitoba, jouit de la meilleure situation financière de toutes les provinces de l'Ouest.

Il expliqua pourquoi le gouvernement avait jugé sage de réduire le coût des permis d'automobiles. Plus d'un fermier était heureux d'avoir un billet de 5 dollars qu'il utilisa à l'achat d'une paire de chaussures pour l'un de ses enfants.

La police provinciale

Le gouvernement, dit M. Brownlee, n'a pas immédiatement accepté la direction de la police provinciale par la Gendarmerie fédérale, parce qu'il ne pouvait concevoir que la crise actuelle s'amplifierait tellement qu'elle l'obligerait à prendre des mesures extraordinaires d'économie. Il admit qu'on aurait économisé une somme de $175,000 en acceptant plus tôt le changement proposé, mais l'on pensait bien agir en retenant les services effectifs de la police provinciale.

Commission du budget

Dans la province de la Colombie Anglaise, une telle commission existe déjà, dit M. Brownlee. Et malgré cela, la province de l'Alberta est en meilleur posture financière que sa voisine.

Eloge des défunts

Au début de son discours, M. Brownlee fit l'éloge de feu M. G. W. Smith, ancien député de Red Deer, de M. Ben Lawton et de M. H. M. Newson, sous-secrétaire provincial.

Il dit aussi quelques mots de bienvenue à l'adresse de M. W. E. Payne, C.R., nouveau député de Red Deer.

Veut faire amender la loi des homesteads



M. L. A. Giroux, député de Grouard

M. L. A. Giroux, député de Grouard, a présenté, ces jours derniers, un avis de motion qui déclanchera probablement un débat acrimonieux à l'assemblée législative. Dans cette motion, M. Giroux propose un amendement à la loi des homesteads, lequel amendement stipule que toute personne née au Canada ou ayant demeuré au Canada cinq ans avant sa demande pour un homestead, et étant sujet britannique, aura droit de s'inscrire pour l'octroi d'un homestead.

A la dernière session, cette clause de la nouvelle loi des Terres avait été l'objet d'une vive discussion. Le gouvernement avait décidé que personne n'aurait le droit de s'inscrire pour l'octroi d'un homestead à moins d'avoir demeuré trois ans dans la province. M. Giroux, par son amendement, propose que le lieu de résidence ne soit pas circonscrit que dans les limites de la province de l'Alberta mais du Canada.

M. Giroux propose aussi que les règlements de la vente des terres soient annoncés et que seulement chaque deuxième quart de section soit mis en vente dans chaque canton. Les règlements devraient stipuler toutes les conditions à remplir, pour obtenir les titres d'un homestead. Il est également suggéré que toute personne qui s'inscrit pour l'octroi d'un homestead devrait fournir au ministre des terres la preuve qu'il a les moyens de se subvenir à lui et sa famille, pendant au moins une année.

Elections dans les cercles de l'A.C.F.A.

Donnelly

Dimanche, le 7 courant, lors de son assemblée générale annuelle, le cercle de Donnelly a fait l'élection de ses officiers.

Président: M. Edouard Cimon, (réélu pour un 3ème terme)
Vice-président:
M. G. Dandurand
Secrétaire-trésorier:
M. C.-E. Jamault
Conseillers: MM. Joseph Fournier, Emile Rouleau, L. Maisonneuve, et Léopold Roy.

* * *

Saint-Joachim

Lors d'une assemblée tenue dimanche dernier après la messe, le cercle Saint-Joachim a procédé à l'élection de ses officiers qui sont:

Président:
M. Jos.-H. Julien (réélu)
Vice-président:
M. J. W. Pigeon
Secrétaire-trésorier:
M. Adélard Baril
Conseillers: MM. J.-H. Tremblay, Léon Blais, et Roland Patenaude.

* * *

Lamoureux

A une assemblée du cercle de Lamoureux, on a fait l'élection des nouveaux officiers qui sont:

Président d'honneur:
M. le curé J. H. Garnier
Président actif:
M. Arthur Lamoureux
Vice-président:
M. Siméon Langlois.
Secrétaire-trésorier:
M. Ovide Boisjoli.
Conseillers: Mmes Max. Desrosiers et Em. Paradis; Mlles Alma Langlois et Cécile Normandeau, MM. Ephrem Langlois et Eugène Rocque.

Propos religieux, littéraires et féminins

Le Royaume de l'Intérieur

Le bon chrétien et le bon père de famille

I

Il y a des hommes qui paraissent bien intelligents, mais qui sont loin d'être de bons chrétiens.

D'abord, la première qualité d'un bon chrétien, c'est l'humilité; reconnaissant bien sa misère et son impuissance, et sachant bien qu'il ne peut rien faire, quoi que ce soit, que par la grâce de Dieu, sachant que tout ce qu'il possède, santé, vie même, il ne le tient que de la main de Dieu. Comment pourrait-il se glorifier en quelques choses, sans ravir la gloire qui n'appartient qu'à Dieu seul.

La seconde qualité d'un bon chrétien, c'est la charité, parce qu'il sait bien que sans la charité, il ne rentrera jamais dans le royaume des cieux; c'est pourquoi il veut être charitable envers tout le monde sans exception d'un seul, ne parlant jamais en mal de personne et aimant tout le monde comme lui-même, comme Dieu l'ordonne, ne gardant de rancune envers qui que ce soit et étant toujours disposé à excuser et à pardonner les torts et les travers des autres, sachant bien que lui-même en a besoin, ainsi que de la part de Dieu comme il lui demande chaque jour dans le Notre Père: "pardonnez-nous comme nous pardonnons".

Un bon chrétien est patient et doux, parce qu'on ne peut être charitable sans être patient, et doux, il demeure paisible dans les contrariétés, sachant toujours invoquer son bon ange, comme étant son gardien et son aide, et en faisant de son côté tous les efforts pour se maintenir ou pour se vaincre.

Un bon chrétien s'il est père de famille, sait maintenir et respecter l'autorité que Dieu lui a donnée, et sait aussi, qu'il n'a pas le droit d'en abuser envers qui que ce soit et sait aussi respecter et maintenir l'autorité de sa femme vis-à-vis de ses enfants, sachant bien qu'il est son protecteur et son aide au besoin, ainsi qu'à ses enfants pour vivre en bon chrétien, et c'est sa plus grande ambition.

Un bon chrétien sait se taire et parler au besoin. Un bon chrétien n'est pas un égoïste ni un rancuneux, encore moins un vengeur, il sait être doux, généreux et poli envers tout le monde, à l'exemple de notre Seigneur Jésus-Christ qui l'a édifié jusqu'envers ses ennemis.

Un bon chrétien est toujours soumis et respectueux envers tous ceux qui ont autorité sur lui, parce qu'il sait que c'est Dieu qui le veut, et fait tout en vue de lui obéir et de lui plaire.

Un bon chrétien s'occupe plus de ses devoirs et de ses affaires que de ceux des autres, et est plus sévère pour lui que pour les autres, il est plutôt circonspect et très miséricordieux pour son prochain, même envers ceux qui lui ont fait le plus de tort et de mal et en priant pour eux à l'exemple de Notre Seigneur Jésus-Christ, demandant miséricorde pour eux comme pour lui-même.

LE SOURIRE

Dans son berceau l'enfant sommeille.
D'un lis son front a la candeur.
Près de lui, sa mère, qui veille,
Le couve des yeux et du coeur.

Il rêve: un sourire enchanteur
Erre sur sa lèvre vermeille,
Léger comme la jeune abeille
Qui se pose sur une fleur.

D'où vient à l'enfant ce sourire?
S'il parlait, il pourrait le dire.
C'est sans doute un ange du ciel

Qui plane au-dessus de sa couche,
Vers lui se penche et, sur sa bouche,
Pose un rayon du divin miel.

Marquis de SEGUR.

Pourquoi ?

Pourquoi tant de jeunes ménages où la lune de miel dure si peu, surtout à une époque où l'on célèbre l'amour avec une telle frénésie que d'aucuns penseraient à la diviniser? Pourquoi tant de jeunes ménages font si bon marché de la solitude à deux, courent à tous les amusements, au lieu de cultiver jalousement le bonheur sous la lampe, dans la quiétude et le silence du logis, si favorable au langage des coeurs?

Aujourd'hui, nombre de jeunes ménages ne semblent guère amis du tête-à-tête entre mari et femme. Beaucoup de mariés d'hier recherchent toutes les occasions de s'évader de chez eux afin de changer d'impressions.

Ces jeunes ménages sont des victimes de notre époque qui met à leur portée toutes les tentations et toutes les commodités des fréquentations sur la rue, dans les cinémas, des romans vides d'idées saines et morales.

Les jeunes ménages modernes ont beaucoup de mal à s'accommoder à la vie chrétienne à la maison, dans une intimité que ne devraient pas rompre le bruit du monde, les spectacles énervants.

La tendance que nous signalons n'est pas générale. Cependant elle existe, elle s'affirme, elle progresse. De jour en jour, le calme domestique perd son charme, devient fade chez les jeunes conjoints qui cherchent à pimenter leur vie.

Signaler ce danger, c'est en même temps signaler la nécessité de réagir.

CENSOR.

Sursum Corda

La vraie foi et le grand devoir catholique consistent dans la communion fréquente, la fidélité à la prière de chaque jour, l'assistance à la messe dominicale, l'éducation foncièrement religieuse des enfants, le sens et l'esprit chrétien.

Beaucoup d'hommes de nos jours ne sont plus ce que les latins appelaient d'un mot où se résument la vertu et la force, vir, un homme, c'est-à-dire l'énergie et la beauté morale à la fois, mais des caricatures d'hommes, de homo, qui signifie le sable fragile et la boue du chemin.

La logique chrétienne nous impose l'obligation de l'observance de tous les commandements, l'obéissance aux volontés du Christ, aux lois quelles qu'elles soient de l'Eglise. Beaucoup d'hommes dans leur délicatesse mondaine font deux parts des préceptes divins: l'une pour les accomplir, l'autre pour les rejeter.

Aujourd'hui, l'erreur s'affirme, c'est l'opinion qui passe ou le préjugé qui prévaut, c'est l'intérêt de l'heure présente, c'est l'avancement qu'on escompte, voilà ce qui domine les convictions, l'honnêteté, les cris secrets de la conscience.

Les passions cachées, les vices déguisés, barrent le chemin de la Pénitence et de l'Eucharistie.

Pour les infirmes de la foi, les valétudinaires de la vérité, les paralytiques du christianisme, il faut à tous un bain dans la piscine de Siloe. Sursum corda.

CENSOR.

UN ROBINSON CRUSOE
sous l'habit franciscain

Traduit de l'allemand par le R. P. Adalbert Lagacé, franciscain

Spécial à la Survivance

(Suite)

Les pirates (suite)

L'homme qui parla au frère Pierre se donna pour un Flamand de Furnes. Il portait le turban, signe évident de son apostasie.

Devenu sage par l'expérience, le fr. Pierre se défia de l'homme et il ne crut pas devoir lui donner le nom de sa patrie. Ces pirates, ennemis de l'Espagne, n'auraient peut-être pas épargné un belge, sujet de sa majesté très catholique.

Quand le rénégat le questionna sur sa patrie, le fr. répondit—ce qui était tout à fait conforme à la vérité—qu'il venait des pays-bas et qu'il avait entrepris un grand voyage pour Amsterdam. Le pirate ne poussa pas plus loin ses questions, mais il le fit monter dans la chaloupe et le ramena vers le bateau.

Le capitaine attendait le fr. sur le pont et il lui demanda aussitôt qui il était et ce qu'il voulait. Le fr. répéta sa réponse donnée au pirate puis il demanda au capitaine de le prendre à bord pour le conduire en pays habité d'où il pourrait se rendre chez lui.

"Voyons, dit le pirate, si tu as assez d'argent pour payer ton passage."

"Ah! répondit le frère, vous voyez bien que je suis dénué de tout, je n'ai même pas le vêtement nécessaire, où pourrais-je me procurer l'argent?"

"Peux-tu, au moins, me promettre, pour ton voyage à Salee, 300 abukellos?" (nom arabe de la monnaie néerlandaise de cette époque).

"Je ne puis rien vous promettre, car je n'ai absolument rien."

"S'il en est ainsi, conclut le pirate, je ne puis pas t'aider. Eh! garçon, va le mener où tu l'a pris."

Cet ordre frappa l'oreille du frère, comme une sentence de mort. Sa délivrance déjà si proche et à peu près certaine s'évanouit de nouveau!

C'était horrible!

"Je demandai et suppléai à chaudes larmes, raconta-t-il plus tard, qu'on ait pitié de moi et qu'on me conduise sur la première côte, car je savais bien qu'on n'était pas loin de l'île Ste-Hélène et d'autres îles.

D'autre part je n'ignorais pas que ces corsaires, ne débarquaient jamais dans un port et surtout, dans les parages où dominaient les Espagnols et les Portugais. J'ajoutai que, pour moi, ils n'auraient pas à acoster, mais qu'il suffisait de s'approcher d'une lieue marine des côtes et que je ferais le reste à la nage. Mais le capitaine était inexorable."

Comment pourrait-on attendre d'un pirate-musulman une action désintéressée de miséricorde? Triste jusqu'à la mort, le pauvre frère remonta dans la barque. Il pensait alors que tout était fini et qu'il revenait à son îlot dénudé pour y attendre la mort.

Mais à peine la chaloupe s'étaitelle détachée du bateau que le corsaire parut avoir changé de sentiment. Il rappela ses gens. Avec de nouvelles espérances le frère monta tout tremblant sur le pont.

"Sais-tu un métier?" lui demanda le capitaine.

Le fr. répondit qu'autrefois il en avait exercé plusieurs.

"Bien, dit le mahométan, si tu me paies 3 ans durant 10 sous par jour et en outre, si tu veux te nourrir, je vais te garder à bord et t'amener à Salee."

"C'est avec la plus grande joie raconte le frère, que j'acceptai cette proposition, car je ne mettais ma confiance qu'en Dieu, qui m'avait toujours aidé d'une façon miraculeuse dans les circonstances les plus critiques et dans les plus grands dangers, là où il n'y avait humainement parlant plus à espérer.

C'est pourquoi ma croyance ferme était que la Providence me mettrait en état de remplir mes promesses."

En route vers Salee

Le frère Pierre se trouva donc délivré. Il resta à bord du navire, revêtit un habit de matelot et se chercha un emploi.

Le navire avait à peine fait 5 jours de voyage que le frère tomba malade. Il n'y avait pas à s'étonner de son état. La nourriture forte et riche appesantit son estomac ruiné. Le roulis et le tangage du vaisseau, les émotions diverses, tout dut contribuer à produire un désordre complet dans ce corps épuisé par tant de privations et d'horribles souffrances.

Le 20 déc. 1689 le corsaire entra dans le port après un heureux voyage. Il avait navigué durant 30 jours de l'îlot à Salee.

Il semble que le fr. gagna la bienveillance de l'aventurier. Celui-ci lui permit de se reposer 8 jours et lorsqu'il se fut rétabli suffisamment, le pirate lui procura de l'ouvrage; l'amélioration du poutrage du vaisseau. Chaque jour, il gagna ainsi 18 sous de sorte qu'il put mettre de côté 8 sous pour son entretien.

"C'est plus qu'il ne faut, écrit-il, car, grâce à Dieu, ici, je puis m'en tirer avec 4 sous par jour, parce que les vivres sont très bon marché.

Parvenu à cet endroit de son récit, le frère jette un regard rétrospectif sur ses multiples tribulations, et il conclut ainsi: "Bien aimé frère! vous pouvez vous représenter, mieux que je puis le décrire, l'état de mon âme dans les nombreux périls au milieu desquels je me suis trouvé. Vous vous imaginez facilement, avec combien de larmes et de soupirs, j'ai imploré de Dieu le secours et le salut! Mais je n'ai jamais invoqué en vain le Dieu des consolations, dans les déserts, au milieu de l'océan en furie et pendant mon séjour de 11 mois sur l'aride rocher. Dieu m'a toujours envoyé le stricte nécessaire d'une façon merveilleuse et il a conservé ma pauvre vie afin que je le remercie toujours de ses bienfaits."

Si le fr. avait employé les jours de repos concédé par le pirate, à écrire une longue lettre à son frère, M. Fardé, avec récit de ses aventures et description circonstanciée de son présent état! Mais non. Si grande était sa délicatesse de sentiment qu'il ne demandait rien à ses frères. Il pensait qu'ils avaient tant fait pour lui lors de sa délivrance des maures, que d'autres déboursements d'argent dont la valeur était si haute alors, leur pourraient être pénibles. Et d'ailleurs sa situation présente était rien moins qu'agréable. Il devait travailler sans interruption durant trois longues années. Entretemps il pourrait se passer de bien des choses, et si une guerre éclatait, ou si d'autres circonstances fâcheuses survenaient, il pourrait prolonger sans lendemain positif son temps de réclusion.

Il confia sa lettre à son vaisseau français qui se rendait à Malo, lettre qui n'arriva jamais à destination. Ses parents reçurent de ses nouvelles par une autre voie. On se souvient du bon van Rampel, qui avait eu une sollicitude si touchante pour le frère Pierre, il avait déjà communiqué à M. Fardé la triste nouvelle, Il lui fit savoir que l'équipage d'un navire marchand de Harlinger, avait vu sur un rocher, en pleine mer, un homme nu, appelant au secours. Malheureusement, il leur avait été impossible de le sauver.

Quelques mois plus tard ce même Rampel apprit d'un ami qu'en nov. 1688 immédiatement avant son arrivée à Saanda, un flamand, délivré de l'esclavage, avait été signalé comme allant à S. George-el-Mina, mais le navire a dû sombrer avec corps et biens, car depuis, nous n'avons pas la moindre nouvelle de leur sort.

Un autre raconta qu'il avait vu arriver au Maroc un homme que l'on avait recueilli sur une île de l'océan Atlantique. Cet homme devait maintenant travailler trois ans sur le chantier pour payer son voyage. Ce personnage, disait-on, était d'une haute stature, d'une grande maigreur et portait une barbe longue et blonde.

Grâce à toutes ces descriptions, van Rampel en vint à la conviction que cet homme était sans doute le frère Pierre, et il se hâta de faire part à M. Fardé de sa découverte. Sa lettre est datée d'Amsterdam, 2 mars 1690.

Chapitre dixième

Le fr. Pierre trouve un ami influent.—Joie inespérée.—Son activité parmi les esclaves.—Retour.—Arrivée à Gent.

Le 9 avril 1690 fut pour le frère un jour mémorable qui lui apporta une joie inattendue. Deux vaisseaux hollandais mouillaient l'ancre dans les eaux peu profondes de Salée. Dès que le frère l'apprit il se hâta d'aller saluer ses compatriotes et recevoir d'eux des nouvelles de son pays.

Quel étonnement et quelle joie, lorsque le sous-lieutenant de l'un des deux navires M. van den Berghe, lui remit une lettre de M. Fardé avec un billet à ordre.

Le premier sentiment du frère fut une cordiale reconnaissance à Dieu-Providence souverainement bonne qui lui envoyait de façon si imprévue le moyen de se racheter enfin de son esclavage.

En parcourant la lettre il fut très étonné de constater que les siens savaient sa présence à Salée, car ils n'avaient pu encore recevoir la lettre que le frère leur avait adressée aussitôt après son arrivée au Maroc.

La charité inépuisable de ses frères excita d'autant plus son admiration qu'il ne leur avait rien demandé, et elle l'engagea à une plus grande reconnaissance. Dans sa profonde humilité le frère écrivait: "Vraiment je dois m'étonner de la multitude des bienfaits dont Dieu me comble, sans la moindre demande de ma part et du grand amour qu'il me témoigne constamment.

Ce sont là les paroles de sa sixième lettre, dans laquelle il raconte ses malheurs depuis son voyage d'Agades, et qu'il envoya à M. Fardé en réponse à une autre lettre.

P. Adalbert LAGACE. O.F.M.

(A suivre)

Les Jésuites expulsés

Les fils de saint Ignace sont jetés hors de leurs couvents, en Espagne. Le décret qui dissout leur ordre confisque, en même temps, leurs propriétés. La compagnie de Jésus est de nouveau persécutée à cause de son allégeance spirituelle à l'Eglise du Christ. C'est une gloire pour cet ordre et aussi une gloire pour le pape qui sait que les Jésuites sont ses défenseurs.

Pie XI vient de leur faire un splendide éloge. Il leur exprime sa gratitude à la face du monde entier et les cite à l'ordre du jour de l'Eglise catholique.

Ce n'est pas la première fois que l'ordre des Jésuites est l'objet des haines anticléricales.

Dans toutes les persécutions contre l'Eglise, ces héroïques et savants religieux n'ont-ils pas toujours été les premières victimes?

—oOo—

Du point de vue médical. . .

Du seul point de vue médical, il est démontré que le jeûne et l'abstinence du carême sont utiles à la grande majorité des santés et qu'une foule de gens auraient évité de graves maladies s'ils avaient observé les lois de l'Eglise.

Mais au point de vue moral, quelle "différence"!

Saint Augustin a dit: "Tu aimes la terre, tu es terre; Tu aimes Dieu, tu es Dieu."

Celui qui ne fait aucun effort pour sortir de la matière s'y enfonce chaque jour davantage; celui qui tâche de s'en dégager se spiritualise peu à peu et se sent doucement envahir par cette joie de Dieu qui enivre l'âme et la remplit d'un bonheur auquel aucun plaisir terrestre ne saurait être comparé.

Le carême, avec ses austérités, n'est en somme qu'une source de joie et d'ineffable félicité.—Le Pèlerin.

—oOo—

N'est-ce pas stupide ?

Il vient de naître dans le Bronx, à New York, un enfant qui s'appelle "Depression": Norma Depression Jacobson.

Cela peut paraître une plaisanterie, mais son père, peintre et plâtrier, lorsqu'il peut travailler—ce qu'il ne peut faire présentement—vous dira que ce n'en est pas une. Il a appelé son enfant de ce nom en l'honneur du chômage, de la suspension des étalons-or et de la désolation générale.

"La mère et l'enfant se portent bien, merci, dit-il. "Depression" pèse sept livres et demi—pounds anglais—en calculant d'après la valeur au pair de la livre sterling qui est de 4.85."

Ça peut être original, mais c'est bête!

—oOo—

Almanach intéressant

Il est encore temps de se procurer l'Almanach de la langue française, publié à Montréal par les Editions Lévesque et en vente chez l'ami J. W. Pigeon, avenue Jasper.

Il est d'une variété qui tient le lecteur en alerte du commencement à la fin. Tous les Canadiens français bien pensants devraient se procurer cet almanach.

—oOo—

CE QU'IL Y A DE MEILLEUR, CE QU'IL Y A DE PIRE

On rapporte dans l'histoire que, Esope, fabuliste grec, ayant été appelé à préparer un festin, ne servit aux convives que de la langue, préparée de différentes manières. Son maître lui demanda la raison d'une telle conduite; et Esope de répondre: "Qu'y a-t-il de meilleur que la langue; c'est le lien de la vie civile, la clef des sciences, l'organe de la vérité et de la raison; par elle, on bâtit les villes et on les police, on instruit, on persuade, on règne dans les assemblées; on s'acquitte du premier de tous les devoirs, qui est de louer les dieux."—Eh bien, reprit Xanthus, son maître, "je veux avoir demain ce qu'il y a de pire." Le lendemain, Esope ne fit servir que des langues, affirmant que la langue est la pire chose qu'il soit au monde; "C'est la mère de tous les débats, la nourrice de tous les procès, la source des divisions et des guerres; si elle est l'organe de la vérité, c'est aussi celui de l'erreur, et qui pis est, de la calomnie. Par elle, on détruit les villes; si, d'une côté, elle loue les dieux, de l'autre, elle est l'organe du blasphème et de l'impiété."

Ne pouvons-nous pas dire la même chose de la presse, qui, appelée à rendre les plus grands services, à défendre les principes du bien et de l'équité, peut aussi facilement devenir néfaste à tout un peuple, en semant l'erreur, et en soulevant des préjugés qui auront souvent comme résultats, la perturbation et même la guerre.

Camille DUGUAY,
(La Voix des Bois Francs)

Intronisation de S. Ex. Mgr Villeneuve

Le programme des fêtes qui se dérouleront à Québec lors de la réception de Mgr Villeneuve

QUEBEC.—Le programme officiel de la réception et de l'intronisation du nouvel archevêque de Québec, Mgr J.-M.-Rodrigue Villeneuve, vient d'être complété. Voici l'ordre des cérémonies qui auront lieu à cette occasion.

Mercredi 24 février

A 2 h., arrivée de Son Excellence à la gare du Palais. Son Excellence y est accueillie par les représentants de l'autorité religieuse et de l'autorité civile, par le clergé et le peuple.

A 8 h., intronisation solennelle. La cérémonie d'intronisation est précédée, à 7 h. 30, de la présentation des bulles au Chapitre métropolitain dans le grand salon du palais archiépiscopal. Profession de foi et serments.

"Te Deum" et cortège à travers la basilique. Son Excellence s'avançant sous le dais, bénit le peuple agenouillé. Visite à l'autel du Très Saint-Sacrement. Prières rituelles. Intronisation. Obédience du clergé. Suffrage de l'Immaculée-Conception de la B. V. Marie, titulaire de la basilique. Lecture publique des lettres apostoliques. Hommages de l'Eglise de Québec. Allocution de Son Excellence et bénédiction pontificale. Retour au grand salon, lecture et signature de l'acte de prise de possession.

Jeudi 25 février

A 9 h. 30, première messe pontificale de Son Excellence, à la basilique.

A 11 h. 15, Son Excellence reçoit les hommages du clergé séculier et régulier, à la salle des promotions de l'Université.

Le soir, à 8 h. 30, Son Excellence reçoit les hommages du Conseil municipal et des citoyens dans la salle du Conseil, à l'hôtel de ville.

Vendredi 26 février

Son Excellence célèbre la Sainte Messe dans la grande chapelle du Séminaire, puis reçoit les hommages des élèves du Grand et du Petit Séminaire.

—oOo—

L'affection

"Il y a quelque chose en nous, de meilleur que les sens, de meilleur que l'esprit, de plus pur, qui ressemble vraiment à Dieu; c'est le coeur de l'homme, siège des affections.

C'est l'affection qui est le principe de la famille, l'affection, c'est le besoin de ne pas vivre seul, l'affection c'est le besoin de se donner tout entier pour que notre vie se transfuse entière dans une autre.

Pourquoi ne pouvons-nous pas nous passer d'aimer? Pourquoi cette coupe d'amour, où il y a tant de pleurs, nous est-elle si chère? Nous l'aimons, nous la bénissons, et quiconque, un seul jour, a tenu cette coupe et y a bu, ne peut plus renoncer à cet enivrement. Il s'est donné, il a aimé, il s'est sacrifié, il a compris que le coeur était toute la vie.

Qui n'a pas dit: "Vous seule et pour jamais," celui-là n'a jamais aimé.

Contre la monotonie de l'existence

L'ennui atteint généralement l'individu solitaire ou encore inoccupé, quiconque n'aime pas sa profession ou son métier et s'en désintéresse, celui-ci qui a été victime de déceptions, de souffrances répétées, ou encore dont la vie est monotone et terne, ou qui a la satiété des plaisirs, le dégoût ou le regret de la vie.

L'ennui atténue souvent avec l'âge, la décrépitude de la personnalité.

Le remède à l'ennui, qui est une espèce d'épuisement mental, est un travail organisé, le repos raisonnable que celui-ci commande et de saines distractions, dont la lecture, le jeu, les sports, etc., pourvu qu'on n'en abuse point.

L'ennui intéresse le médecin car il est souvent le symptôme d'un état maladif en même temps, dans certains cas, que de maladie. Il est parfois difficile de savoir, en effet, s'il est la cause ou le résultat de la neurasthénie ou d'une autre maladie.

L'ennui peut se traduire par des signes physiques: bâillement, grimaces, sensibilité au froid, perte de l'appétit, amaigrissement, apathie, etc.; il peut aussi être le produit d'une analyse excessive de soi-même, mais il est avant tout le résultat d'un épuisement physique ou moral. Telle est la raison pourquoi le repos et les distractions, notamment, ont été indiqués plus haut comme traitement.

Rappelons ici une fois de plus qu'il est de première nécessité de prendre du repos et de saines distractions avant que l'état physique ne soit affaibli.

—oOo—

Après la casse

Lucette.—J'ai laissé tomber par la fenêtre la carafe dans la rue, maman va me gronder.

Le petit frère.—Mais non, elle ne s'en apercevra pas si tu cours tout de suite la chercher.

NETTOYAGE DES TACHES D'ENCRE SUR LE LINGE

Pour enlever les taches d'encre, soit sur les mouchoirs d'écolier, soit sur les tabliers bleus dont l'étoffe est "bon teint" et peut aller à la lessive il suffit d'arroser ces taches avec du suif de chandelle avant d'encuver les objets tachés; la lessive enlève le suif et la tache en même temps s'il reste une tache jaune, une seconde lessive la ferait disparaître.

—oOo—

CE QUE L'ON VOUS DEMANDE

On ne vous demande pas d'être prophète dans votre pays ou ailleurs. Les prophètes, c'est fait pour prédire l'avenir, et Dieu et les hommes ne vous demandent que d'être un bon travailleur dans le présent.—P. de la Gorge.

—oOo—

LA VICTOIRE

La victoire n'est jamais une chose simple. Elle résulte au concraire d'une infinité de facteurs. Le rôle de chef consiste à en saisir le plus grand nombre, de manière à abandonner le moins possible à l'imprévu, au hasard. La victoire se gagne avec des résidus, avec des restes. L'art du chef consiste à les accommoder.

Le maréchal Foch.

CE QUI FAIT LE GRAND HOMME

Ce qui fait le grand homme, c'est avant tout l'équilibre harmonieux entre l'intelligence et la volonté, entre la faculté de comprendre et celle de vouloir. Il faut évidemment que ces facultés soient poussées, l'une et l'autre, aussi loin que possible, mais c'est l'équilibre s'établissant entre elles qui reste le facteur essentiel.

Le maréchal Foch.

—oOo—

FAIRE NETTEMENT COMPRENDRE

Les personnes qu'il s'agit de décider, d'entraîner, il ne suffit pas de les pousser en avant. Il faut leur faire nettement comprendre où on les pousse.

C'est pourquoi, le papier très précis, très net ne souffrant aucune discussion, est souvent indispensable. Vous obligez ainsi l'homme sur qui vous voulez agir à peser les conséquences d'un refus, à mesurer sa responsabilité.

Il faut savoir ce qu'on peut demander à chacun de ses collaborateurs, étant donné son caractère, son tempérament, et comment le lui demander. Si on leur parle sur le ton d'un professeur du haut de sa chaire, ils se cabrent et se découragent. Le principal obstacle est là. Il est indispensable de les voir sans cesse, de les remonter, de les animer.

Le maréchal Foch.

Un jeu amusant, mais pas pour tout le monde

Jean-Jean.—J'ai joué tout l'après-midi au facteur. J'ai mis une lettre dans toutes les boîtes des maisons de la rue.

Maman.—Qui t'avait donné ces lettres?

Jean-Jean.—Personne. Je les ai prises dans ton secrétaire. Tu sais, celles qui étaient liées avec une faveur rose.

—oOo—

Au-dessus de l'injure

Une grande âme est au-dessus de l'injure, de l'injustice, de la douleur, de la moquerie, et elle serait invulnérable si elle ne souffrait pas la compassion.

—oOo—

Mots d'enfant

Lili, qui depuis quelque temps va en classe, a commencé la botanique, et l'histoire naturelle. Au dessert, papa l'interroge.

—Voyons, Lili, d'où viennent les figues?

—Des figuiers.

—Et les citrons?

—Des citronniers.

—Et les dates?

Elle réfléchit un moment, puis tout à coup:

—Des calendriers!

Livres nouveaux

"L'Enseignement français au Canada"

Tome I: Dans le Québec

Par L'abbé LIONEL GROULX

Cet ouvrage, si impatiemment attendu, vient enfin de paraître aux Editions Albert Lévesque. C'est l'étude la plus complète consacrée à l'enseignement français dans la province de Québec, depuis les débuts de la colonie jusqu'à nos jours. Dans un deuxième tome, l'auteur étudiera l'enseignement français dans les autres provinces du Canada.

La question de l'enseignement dans la province n'a peut-être jamais été plus discutée que de nos jours. D'aucuns proposent des réformes depuis l'école primaire jusqu'à l'Université. M. l'abbé Groulx apporte lui aussi son point de vue, mais après avoir exposé, dans ses détails, les difficultés de l'enseignement sous le régime français et les efforts constants tentés par les gouvernants et les religieux pour développer l'école au sein de la classe populaire et pour soutenir la lutte contre l'élément fanatique anglais. Cette synthèse de l'histoire, si elle ne résout pas la question de l'enseignement moderne, contribue amplement à l'éclairer et devrait servir à l'inspirer, sinon à l'orienter.

"L'Enseignement français au Canada" est divisé en huit chapitres, dont le premier est consacré au régime français; les six chapitres suivants indiquent l'évolution de l'enseignement sous le régime anglais et le dernier, ses développements depuis la Confédération jusqu'à nos jours. L'époque de 1789 à 1840 a été l'objet d'une attention particulière et le jugement de l'éminent historien sur cette époque, la plus importante de notre histoire en ce qui concerne l'enseignement, sera sans doute définitif.

"L'Enseignement français au Canada", volume de 350 pages, est en vente, au prix de $1.50 net l'unité à la librairie d'Action canadienne française Ltée, 1735 rue Saint-Denis, Montréal, et dans toutes les librairies bien assorties.

—oOo—

Pour régler le problème du chômage au Chili

SANTIAGO.—Le Chili espère régler son problème du chômage en plaçant sur des fermes la plupart de ses 150,000 chômeurs. Le président Montera et ses ministres ont décidé d'utiliser une partie des millions d'acres de terrain, en montagnes et dans les vallées, pour des entreprises de colonisation.

Le gouvernement a l'intention de diviser une partie du territoire public, dans le centre du pays, en petites fermes qui seront données aux sans-travail, lesquels les cultiveront en coopération. Le gouvernement fournira aux colons les instruments, les semences et le matériel pour la construction de leurs résidences.

—oOo—

2,000,000 de pèlerins à l'Oratoire St-Joseph, 1931

MONTREAL.—Le nombre des pèlerins à l'Oratoire Saint-Joseph qu'on n'a pas pu, naturellement, calculer avec précision, aurait atteint au cours de 1931, d'après le R. P. Deguire, C.S. C., le chiffre énorme de deux millions.

—oOo—

La conférence du désarmement

GENEVE.—Des 57 délégations qui assistent à la conférence mondiale du désarmement, il n'y en a que vingt qui soient autorisées par leur gouvernement à signer éventuellement un traité de désarmement. La France est la seule des grandes puissances qui n'ait pas accordé ces pouvoirs à ses délégués. L'étendue des pouvoirs des délégations de l'Allemagne, de la Pologne et de dix autres pays n'est pas bien déterminée et on leur a demandé de faire préciser. La Grande-Bretagne, les Etats-Unis, le Japon, l'Italie, la Russie, l'Argentine, le Mexique et Panama ont autorisé leurs délégués à conclure un traité. On croit que les délégations du Canada, du Brésil, de Costa Rica, de Cuba, de la Bolivie, du Chili, de l'Uruguay, du Vénézuéla et de Hondras seraient autorisées à signer un traité par leur gouvernement si le cas se présentait.

—oOo—

Les Jésuites d'Espagne

MADRID.—D'après les journaux catholiques, le général de la Compagnie de Jésus, le T. R. P. Ledochowsky, invite les religieux de l'ordre à rester en Espagne et à y continuer leur vie d'"exemplaires sacrifices".

—oOo—

Reins solides

PARIS.—Un fait peu banal a eu lieu l'autre jour à Saint-Avis-Tarn-et-Garonne. Les habitants ayant eu l'attention attirée par les vrombissements d'un moteur d'avion regardèrent instinctivement vers le ciel et aperçurent un volumineux colis tombant vers le sol. Ils se précipitèrent et trouvèrent un superbe sanglier, portant au cou un collier métallique avec l'inscription "Egypte". Il s'agit sans doute de la mascotte d'un avion anglais qui aura "faussé compagnie" à ses maîtres. L'animal ne semble pas avoir souffert de sa chute.

Pour ceux qui savent

Des faits, des nouvelles, des idées

. . . et ceux qui ne savent pas

Histoire politique et religieuse des Slaves qui nous entourent

Ecrit spécialement pour la "Survivance"

Depuis le siècle passé, les Polonais ont émigré en masse à l'étranger, notamment aux Etats-Unis et au Canada.

Leur nombre a déjà dépassé 3,000,000.

Ces émigrés ont apporté avec eux les coutumes nationales et religieuses auxquelles ils sont très attachés, telles que la distribution d'hosties ou de pains à cacheter la veille de Noël, la bénédiction des maisons par le curé durant l'octave de l'Epiphanie et l'apposition sur les portes des initiales des rois mages, avec de la craie bénie, le jour de l'Epiphanie, le jeudi saint, la bénédiction par le prêtre de paniers de procession, autour de l'Eglise à l'intérieur et à l'extérieur, le jour de Pâques, et à la fête de l'Assomption, la présentation au prêtre pour être béni, de fleurs et de verdure.

Pour cette raison, ce jour est appelé, fête de Notre-Dame de la verdure.

Un mariage polonais se fait très rarement sans messe nuptiale.

Les Polonais aiment leurs chants polonais, et, dans beaucoup d'églises, ils chantent avant la grand'messe du dimanche les petites heures. Ils exécutent toutes les parties de la messe, sauf les répons, en leur langue.

Ils aiment les processions, les drapeaux, les bannières, les uniformes et en un mot les grandes solennités.

Ils excellent, surtout aux Etats-Unis, dans l'organisation matérielle de leurs paroisses.

Le peuple Polonais est parmi les peuples les plus catholiques et les plus fervents du monde entier.

Histoire politico-religieuse de l'Ukraine

Le pays

L'Ukraine, vaste territoire situé dans la partie sud de l'Europe orientale est généralement plus connue sous les appellations incorrectes et même injurieuses à ses habitants, de Petite Russie, de Russie du Sud, et, en Autriche, de Ruthénie.

La nation ukrainienne vit dans une contrée, plus étendue que tout autre état européen, excepté la Russie. Son aire s'étend sur 850,000 kilomètres.

Ces immenses plaines forment l'une des plus riches contrées du globe à cause de son sol noir, de ses dépôts de charbon, de fer, de pétrole et de sel.

N'ayant pas les dernières statistiques, d'ailleurs si difficiles à établir en ces pays persécutés par le bolchevisme, nous rapporterons celles de 1910, époque où vivaient en territoire ukrainien 32,000,000 d'habitants et à l'étranger 3 millions dont 500,000 aux Etats-Unis, 200,000 au Canada et 60,000 au Brésil. Il y aurait présentement au Canada plus de 300,000 ukrainiens, si toutefois l'on n'a pas exagéré ces statistiques pour des fins politiques ou religieuses.

La nation

La nation ukrainienne est la sixième race de l'Europe, les autres nations ayant place comme suit: Russie, Allemagne, Angleterre, France, Italie.

Si l'Ukraine tient une place si haute dans la hiérarchie raciale, pourquoi l'a-t-on ignorée complètement en Europe?

La faute en revient, en majeure partie à la Russie. Il faut en trouver la cause encore dans l'histoire même de l'Ukraine que l'on a longtemps regardée comme une tribu de la grande Russie et qui fut partiellement polonisée durant la domination polonaise.

Sa langue

En Europe, les uns ont soutenu, à tort, que la langue ukrainienne n'est qu'un dialecte de la langue polonaise, et les autres, en Russie, qu'elle n'est qu'un dialecte de la langue russe. Mais les dernières recherches philologiques ont démontré que l'ukrainien est une véritable langue slave, chuintante et indépendante de ses langues-soeurs. Sa littérature a laissé derrière elle une histoire d'un millier d'années. Cette histoire déjà imposante, le serait davantage, n'eurent été la tyrannie de cinq siècles de barbarisme tatare et la persécution russe.

Son histoire

L'existence nationale des ukrainiens remonte au delà du IXème siècle. Ce royaume manifesta une expansion et une activité remarquable au Xème siècle alors qu'il subjugea les tribus slaves du nord, précurseurs des Russes contemporains.

A cette date encore des relations diplomatiques s'établirent avec l'empire byzantin, et le christianisme, avant de gagner la Russie, pénétra la population de Kiev lors de la conversion de son prince, Vladimir le Grand.

Décadence et chute de l'Ukraine

Après cette splendeur de courte durée, Kiev, centre politique de l'Ukraine eut à combattre une jeune et grandissante nation: la Russie qui, par ses guerres continues l'affaiblissait peu à peu.

Kiev au XIIIème siècle dut transporter ses quartiers généraux plus au sud, à Halitsh sur le Dniester.

De plus Kiev était exposée aux invasions des hordes mongoles et tatares. Finalement elle tomba sous leur domination.

En 1340 la Pologne mit fin à sa première organisation nationale en se l'incorporant par droit de succession.

Sous le régime polono-lithuanien

Lors de l'annexion de l'Ukraine à l'état polono-lituanien, celle-là avait été complètement dévastée excepté ses régions boisées du nord-ouest. L'Etat traita l'Ukraine en territoire conquis. Les nobles virent leurs prérogatives limitées. Les bourgeois furent tyrannisés. La classe paysanne tomba dans le servage.

On signa bien deux unions entre les Eglises à Florence (1439) et à Brest (1536) mais elles portèrent peu de fruit en faveur de l'Ukraine. Celle-ci voyait dans le gouvernement polonais un bras de fer, et le mécontentement général s'exprima par de fréquentes rébellions.

En outre l'Etat polono-lithuanien était trop faible pour protéger l'Ukraine contre les invasions tatares, ceux-ci chaque année sortaient de la Crimée, poussaient leurs incursions jusqu'en Galicie et en Volhynie, dévastant et dépeuplant la contrée. Le sort de nombre d'Ukrainiens à l'occasion de ces courses des ennemis, fut l'esclavage avec toutes ses rigueurs. En ce temps, l'on peut voir les marchés d'Orient regorger de cette marchandise humaine.

Un tel état de chose ne pouvant s'éterniser, la nation elle-même prit des mesures pour se défendre.

A cette fin, elle se forma un nouvel état indépendant. Malheureusement la nation s'épuisa dans son travail d'organisation et essuya un tragique échec.

Les Cosaques

Au sein même de la nation se forma une nouvelle classe qui se donna pour mission de défendre le pays contre les attaques constantes des Tatares. Ce groupe de guerriers porte dans l'histoire le nom de cosaques ou libres guerriers. Recrutés parmi les fermiers, les chasseurs et les pêcheurs, ils furent vraiment une providence pour l'Ukraine, pendant un certain temps. Vivant dans l'indépendance, ils inspiraient la crainte même aux officiers polonais.

Au XVIème siècle, ils s'organisèrent en un état militaire. Cet état était démocratique et basé sur une absolue liberté et égalité. Durant la guerre leur hetman jouissait d'un pouvoir dictatorial illimité.

Dans l'état polonais une telle organisation était illégale et des mesures furent prises pour la dissoudre. Mais les cosaques, étant les seuls défenseurs de l'Ukraine durent leur salut à une vague de mécontentement général qui passa par tout le pays et déclancha finalement une grande révolution.

Les cosaques eurent gain de cause et conservèrent leur autonomie.

D'ailleurs la Pologne elle-même gagna d'abord beaucoup à conserver cette institution qui la protégea contre les Turcs, les Russes et les Suédois. Mais dans la suite, ce fut pour son malheur.

En 1648 les Cosaques, aidés par tout le peuple, élevèrent l'étendard de la rébellion et réussirent à annihiler les armes polonaises. Par cette brillante victoire, les Ukrainiens regagnèrent leur indépendance après trois siècles passés sous le joug étranger.

P. Adalbert LAGACE, O.F.M.

—oOo—

Est-ce par pénitence ?

WATERVILLE, Maine.—Il y a des gens qui prennent leur religion au sérieux ici. Hier le Rév. E. Speed de Bradford conduisit plusieurs personnes dans les eaux de la rivière Sebasticook pour leur administrer le baptême. Ces gens pataugèrent au milieu de morceaux de glace détachés les uns des autres.

—oOo—

Le rouet de Gandhi saisi pour l'impôt

BOMBAY.—La police est entrée dans la demeure du mahatma Gandhi, à Ashram, et elle a confisqué tous les effets personnels qu'il y avait laissés pour non-acquit de l'impôt. La police a saisi un rouet, une horloge, une bibliothèque, deux coffre-forts en fer et $10 en argent.

L'ACTION CATHOLIQUE

Travail présenté devant les délégués au récent congrès de l'A.C.F.A. par le R. P. H. Routhier, O.M.I., Supérieur du Juniorat Saint-Jean

(Suite et fin)

Collaboration organisée

Je passe tout de suite à la seconde caractéristique: Il faut une collaboration organisée. Nous sommes à une époque de l'histoire où la facilité de communication entre les diverses parties de l'univers a singulièrement facilité les relations. "L'Action catholique, dit Pie XI, est un apostolat auquel participent les catholiques de toutes les classes sociales, en venant s'unir par la pensée et par l'action aux centres de saine doctrine et de multiples activités. Ainsi groupée et rassemblée sous la direction de la hiérarchie de l'Eglise et à son apostolat", l'élite reçoit par là même une vigoureuse impulsion. Dans l'Action catholique comme dans toute organisation qui veut être vigoureuse, le principe "l'union fait la force" est d'actualité. Les catholiques n'exerceront une force pour le combat contre les lois qui menacent de submerger un jour notre société, qu'à la condition de se tenir ensemble. Un catholique, si bon et si intelligent soit-il, ne saurait exercer une puissante réaction contre les désordres des lois anti-chrétiennes et anti-surnaturelles à moins qu'il ne soit appuyé. Si au Canada, malgré que nous soyons 40 p.c. de la population, notre influence se fait peu sentir, cela ne vient-il pas de ce que nos forces non seulement ne sont pas unies, mais luttent les unes contre les autres? Il nous faut nous unir pour l'Action catholique sur le terrain religieux, adhérer tout franchement aux principes catholiques, en vouloir l'application intégrale dans la famille et la société. "De fait, dit encore Pie XI, l'Action catholique devra être une action universelle et concordante de tous les catholiques, sans exclusion d'âge, de sexe, de condition sociale, de culture, de tendances nationales et politiques, pourvu que ces dernières ne s'écartent en rien de la doctrine évangélique et de la loi chrétienne et n'impliquent pas chez leurs adhérents une renonciation à cette même doctrine et à cette même loi; bref, une action qui embrasse tout l'homme, dans la vie privée comme dans la vie publique, en lui assurant une meilleure formation religieuse et civique, c'est-à-dire une piété solide, une connaissance profonde de la vérité religieuse, une vie d'une intégrité parfaite, toutes vertus dont la privation ne permettrait pas d'exercer avec fruit l'apostolat hiérarchique."

Adaptation différente

"Dès lors, il est facile de comprendre que dans la pratique l'Action catholique doit s'adapter différemment suivant la diversité d'âge et de sexe et les conditions variées des temps et des lieux, de telle sorte, toutefois que les organisations de jeunes s'appliquent surtout à un travail de formation et de préparation, tandis que les hommes déjà mûrs se livreront généreusement à l'apostolat sur un champ plus vaste, sans exclure ni négliger aucune forme d'activité bienfaisante."

Influences bienfaisantes

Il ne faudrait pas non plus croire que par Action catholique on entend exclure toute autre forme d'action que l'action religieuse. Bien au contraire, elle met en valeur toute oeuvre et toute association soit qu'elles s'appliquent à la formation de la jeunesse soit qu'elles aient un but de nature civique ou économique. Ces associations, qu'elles cherchent la culture, ou qu'elles tendent à améliorer la situation des ouvriers ou des cultivateurs, ou le bien-être matériel ou intellectuel trouveront dans l'Action catholique un appui et elle-même, cette action catholique, sera fortifiée par leurs bienfaisantes influences. L'Action catholique n'interdira pas à ses adhérents une participation aussi étendue que possible à la vie publique. Par son action et la préparation qu'elle exigera de ses membres, au contraire elle les rendra plus aptes à remplir les fonctions publiques. La prospérité du pays, elle la favorisera en commandant à ses membres de respecter l'autorité légitime et d'obéir aux lois justes, de maintenir et de défendre l'intégrité des moeurs, la pureté de la vie en famille, la concorde et l'union des classes sociales. Tout cela elle l'obtiendra d'autant plus sûrement qu'elle s'abstiendra de s'affilier à l'un ou l'autre parti politique. L'Action catholique n'exclut pas l'intérêt que l'on doit prendre dans les questions nationales; bien plus quand une question nationale est connexe avec une question religieuse, comme nous le croyons lorsqu'il s'agit de défendre notre langue et nos coutumes ancestrales, non seulement elle nous permet de prendre les moyens qui conserveront ces traditions et ce parler, mais elle peut même nous le commander si la disparition de l'idiome devait entraîner tôt ou tard la perte de la foi et de l'esprit catholique, ou même une diminution de cet esprit de foi. Avec Mgr Paquet, dont la citation parait encadrée dans le dernier numéro de la "Survivance", nous croyons que s'opposer aux progrès et à l'enseignement du français ce n'est pas seulement violer des droits et des libertés légitimes, c'est porter à la religion un coup funeste. "Et si nuire à l'enseignement nuit à la cause religieuse, par le fait même c'est nuire à la cause de l'Action catholique que le Pape affectionne plus que la prunelle de son oeil, selon son expression.

Mais n'allons pas oublier la troisième condition qui est le caractère catholique de cette action.

Action catholique

"Dans sa Nature, l'Action catholique, déclare solennellement Pie XI, doit être, non pas de préférence, mais essentiellement religieuse. Donc, dans l'Action catholique pas d'organisation principalement politique. Il faut être reconnaissant à nos hommes des partis politiques qui en travaillant pour l'Etat travaillent pour nous; il faut l'être doublement à ces hommes de courage et d'abnégation qui luttent pour les idées catholiques. Mais le mouvement catholique n'en doit pas moins demeurer fidèle à son caractère religieux, non critique. A cet égard, le christianisme ne peut renoncer à sa mission d'être le levain de la vie publique."

"Beaucoup de catholiques, disait encore le Saint-Père, ne pensent plus en catholiques sur l'obéissance et l'autorité, sur la propriété, sur les rapports des Etats avec l'Eglise. Ils pensent en juristes, en rationalistes, ils pensent comme pense leur journal, mais ils ne pensent plus en catholiques". "Quand des problèmes sont discutés qui peuvent intéresser la religion ou le salut des âmes, il n'est pas permis au catholique de rester neutre, de même qu'il ne saurait favoriser un parti dont les dirigeants et les organes sont hostiles à l'Eglise". (Mgr Besson). Si un tel parti devait se former, et nous ne sommes probablement pas si loin de voir un parti communiste, dont toute l'inspiration est anti-chrétienne il faudra bien se dire que de lutter contre un tel parti ne serait pas faire de la politique, car c'est une politique qui touche à l'autel, politica che tocca a l'altare, selon l'expression de Pie XI. "Il y a des moments, disait-il, où Nous, l'épiscopat, le clergé, Nous semblons nous occuper de politique. Mais on ne s'occupe que de la religion, de la défense de la religion et des intérêts religieux, tant qu'on combat pour la liberté religieuse, pour la sainteté de la famille, pour la sainteté de l'école, pour la sanctification des jours du bon Dieu. Ce n'est pas là faire de la politique. Nous ne croyons pas, nous ne le croirons jamais. Alors c'est la politique qui touche à la religion, qui a touché à l'autel. C'est notre rôle de défendre la religion, les consciences, la sainteté des sacrements; le bon Dieu nous l'a confié, à Nous, à l'épiscopat, au clergé, aux laïques, aux collaborateurs des apôtres, et surtout à des collaborateurs qualifiés comme vous l'êtes vous-même, chère jeunesse catholique, à quelque nation que vous appartenIez, de quelque partie du monde que vous veniez (à la jeunesse de tout l'univers).

Pour tout résumer ce que nous avons dit: En substance l'Action catholique est la collaboration des laïques, collaboration organisée, à une fin essentiellement religieuse". Mais n'oublions pas que ces laïques doivent travailler pour le Christ sous la direction de leurs curés, de leurs évêques, du Souverain Pontife; l'âme unificatrice de cette organisation sera la hiérarchie, ce pouvoir sacré de gouvernement transmis par le Christ à ses apôtres et leurs successeurs; le phare qui éclairera ces hommes et ces femmes de coeur; ces jeunes gens et ces jeunes filles tout remplis d'ardeur combative pour la cause de l'Eglise sera la foi avec les croyances et devoirs qui découlent et pour la conservation desquels ils lutteront. Et tout en suivant docilement les directives de ceux qui ont l'autorité, ces collaborateurs auront pouvoir le terme de toute leur activité: Instaurare omnia in Xto, tout restaurer dans le Christ. Ils songeront pour revenir à la parole du Pape "que les directions ne sont pas des cimes isolées, abandonnées dans l'espace et entourées d'abîmes, à la façon des montagnes. Elles dirigent, mais elles sont dirigées. Toute l'Action catholique agit, doit agir, mais à l'unisson, mais sous leur impulsion, étant donné qu'on ne peut imaginer de collaboration d'apostolat sous une forme différente de celle qui est sa gloire et son oeuvre même. Ces directions elles-mêmes sont dirigées; elles sont assistées par la hiérarchie, par le Saint-Siège, par le Pape; on ne pourrait même les concevoir privées de ce cadre simple et visible. Le Pape qui dirige est lui-même dirigé; il est assisté lui-même par le Fondateur même de l'Eglise, qui demeure toujours le vrai pilote de la mystique nacelle de l'Eglise."

"Voilà, me semble-t-il, une esquisse très imparfaite de l'Action catholique. Nous avons vu ce qu'elle est et combien le Pape la recommande.

Comment l'appliquerons-nous chez nous? Voilà l'important et ce à quoi l'A.C.F.A. devra s'intéresser grandement si nous ne voulons pas que notre jeunesse perde graduellement l'esprit de foi et un jour peut-être la foi elle-même.

LA SESSION FEDERALE

Eloge de deux députés décédés.—La motion Guthrie.—M. Charles Bourgeois et M. J. H. Stitts proposent l'adresse en réponse au discours du trône.—Une réduction de 10 pour cent dans l'indemnité parlementaire.

OTTAWA.—A l'une des premières réunions du parlement, l'hon. M. Bennett, M. Mackenzie King et M. Gardiner firent l'éloge de deux députés décédés depuis la dernière session, dans les personnes de M. J. F. Buckley, député libéral d'Athabaska et de M. Clément Robitaille, député de Maisonneuve. Les chefs des trois partis de la Chambre vantèrent les qualités respectives des défunts et déplorèrent la perte que le parlement avait subie par la mort de deux hommes publics distingués.

L'adresse en réponse au discours du trône

M. Charles Bourgeois, nouveau député de Trois-Rivières, a proposé l'Adresse, et M. James H. Stitts, député de Selkirk, Manitoba, a appuyé l'adresse en réponse au discours du trône.

Pas d'amendement à l'adresse

Comme preuve de bonne volonté et d'une sincère détermination à ne pas entraver les travaux du Parlement et du gouvernement, l'Opposition a déclaré, par la bouche de M. King, qu'elle ne proposerait pas d'amendement à l'Adresse.

M. Mackenzie King

M. King a sévèrement réprouvé la politique de chômage du gouvernement ainsi que son inaction devant la dépréciation de la devise canadienne; il a critiqué les manières dictatoriales du premier ministre dans plusieurs domaines; l'a mis en garde contre quelque faux-pas au sénat; a fait des voeux pour le succès du traité de commerce avec la Nouvelle Zélande et aussi pour le succès de la conférence du désarmement et de la conférence économique du 18 juillet.

Le chef de l'Opposition s'est étendu longuement sur la ruineuse politique douanière du gouvernement et a prédit que le premier ministre irait à l'échec s'il abordait dans le même esprit que naguère la prochaine conférence économique.

Les deux chefs ont abordé la question de la canalisation du Saint-Laurent. M. King a demandé que les négociations entamées avec les Etats-Unis soient soumises au Parlement. M. Bennett a répliqué que le parlement aurait l'occasion de se prononcer si un traité était signé, car ce traité lui serait soumis, mais que les négociations étaient l'affaire du gouvernement et non du parlement.

M. Bennett, de son côté, s'est prévalu de l'amélioration de la balance commerciale, devenue débitrice de $10 millions alors que le pays avait, il y a un an, un solde créancier de $100 millions. Il a ajouté que la situation mondiale avait mis son gouvernement dans l'obligation de relever les droits douaniers, et il a cité quelques résultats heureux qu'il attribue à sa politique.

Mais sa déclaration la plus intéressante, sinon la plus importante, est celle où il émet le projet d'une réduction de 10 pour 100 dans l'indemnité parlementaire des ministres, des sénateurs, des députés et de tous les fonctionnaires civils.

Le voyage de noces de Mme Herridge

A une séance du parlement, le ministre de la justice, M. Hugh Guthrie, souleva l'affaire Gordon. Il rappela que cet ancien ministre du gouvernement King avait proféré en janvier, à Hamilton et à Lindsay, sur le compte du premier ministre, M. Bennett, et du ministre du Canada à Washington, M. Herridge, des accusations que le gouvernement juge calomnieuses. Il s'agit, on s'en souvient, du voyage de noces de M. et Mme Herridge à Londres et du wagon privé que le premier ministre s'est fait construire au coût de $125,000.

M. Guthrie juge l'affaire assez grave pour être portée à l'attention de la Chambre. Les propos de M. Gordon ont fait le tour du pays, dit-il, et leur auteur devrait être appelé à s'expliquer. Il y va de la dignité de la Chambre. M. Gordon a bien exprimé quelques réserves atténuant la gravité des accusations, mais le gouvernement ne saurait se tenir pour satisfait. Le ministre de la Justice propose donc la création d'une commission parlementaire d'enquête composée de sept membres.

La motion Guthrie fut adoptée sans avoir été mise aux voix.

M. Charles Bourgeois

Le gouvernement, dit M. Bourgeois dans son adresse en réponse au discours du trône, entend poursuivre la plus stricte économie dans la règle des différents départements et c'est ce qui s'impose dans les circonstances. Il protègera aussi nos industries et favorisera l'établissement de nouvelles usines. Le discours du Trône signale déjà plusieurs merveilleux résultats de la politique du Cabinet, notamment le passage d'un solde commercial créancier à un solde débiteur, le succès de l'emprunt national et l'établissement d'une centaine de nouvelles industries.

M. James H. Stitts

Le secondeur de l'Adresse, M. James H. Stitts (Selkirk) se réjouit que la situation générale du pays se soit améliorée, grâce aux mesures du gouvernement. Et il énumère ce que le parti au pouvoir a accompli: fonds de secours pour les chômeurs en 1930 et en 1931; emprunt de conversion, emprunt national; prime de cinq sous par boisseau pour les producteurs de blé et protection de l'industrie au moyen de tarifs douaniers. A cela, ajoutons la conférence économique de l'été prochain. Et tout cela, dit-il, est l'oeuvre de moins de deux ans.

En 1931, le Trésor fédéral a affecté $31,000,000 au soulagement du chômage et le pays a dépensé $73,000,000. A ces 73 millions, ajoutons $14,000,000 affectés aux secours directs, et l'on obtient $87,000,000. On peut dire sans exagération, ajoute-t-il que $150,000,000 ont été affectés au soulagement des chômeurs depuis que M. Bennett est au pouvoir.

—oOo—

SAINT-ALBERT

Feu M. Alfred Arcand

M. Alfred Arcand, âgé de 80 ans et huit mois, est décédé samedi dernier à Saint-Albert.

Feu M. Arcand demeurait dans l'Ouest depuis 56 ans. Il était originaire de Deschambault, comté de Portneuf, province de Québec.

Les funérailles du regretté pionnier ont eu lieu mardi, à 10 h. 30, dans l'église de Saint-Albert.

N.B.—La semaine prochaine, nous donnerons quelques détails biographiques de ce pionnier de l'Ouest canadien.

—oOo—

WINTERBURN

Mme Napoléon Fournel a été conduite d'urgence à l'hôpital Général pour subir une opération le 2 février. Elle est en bonne voie de rétablissement.

Mme Albert Larue est rendue depuis le 8 février à l'hôpital Général pour suivre un traitement.—Corr.

LEGAL

Le temps doux a amené une foule considérable à notre cinquième soirée de dimanche dernier, et les recettes furent le triple du dimanche précédant. Le premier des dames fut gagné par Mme Polydore Massie, le deuxième par Mlle Marie Jeanne Chamberland. Les prix des hommes furent gagnés le 1er par Raoul Fortin, le second par Albert DeChamplain. Les prix de consolation furent décernés à Mlle Rolande Trudeau et à Paul Mercier. Le programme des vues animées avait attiré également beaucoup de monde. La série de l'Express Eclair, devient de plus en plus captivante.

M. Louis Normandeau, candidat fermier dans l'élection prochaine du comté d'Athabasca, est venu rencontrer ses amis au cours de cette soirée et a adressé la parole. Ce furent les préliminaires de la compagne qu'il compte mener à bonne fin.

M. Donat Bougie, de St-Paul, a fait une courte visite samedi et dimanche.

M. Noël Chalumeaux est le nouveau gérant de la succursale de la Banque Canadienne Nationale, et remplace M. Chs. Langevin, qui est transféré dans le Nord de la Saskatchewan.

Le club de bridge a tenu sa partie hebdomadaire à la résidence de M. et Mme Roger Carrière. Le 1er prix des hommes fut enlevé par le Dr J. H. Riopel et le 1er prix des dames par Mme Jean Tremblay, de Vimy. Les prix de consolation furent réservés à Mme Dr J. H. Riopel, et à Jean Tremblay. Après les cartes un succulent goûter fut servi par les soins de l'hôtesse, Mme Roger Carrière.

La dernière tempête nous a complètement obstrué le chemin qui relie le village à la grand'route. Vendredi dernier après midi une quinzaine de volontaires armés de pelles, se mirent en devoir de déblayer la voie. Mais il fallut traverser la terre de Paul Desrosiers. Nous le remercions de son obligeance.

Notre équipe de seniors de hockey s'est signalé au cours de la semaine dernière. Le jeudi 11 courant elle a remporté une brillante victoire contre l'équipe du Fort Saskatchewan, 1 point contre 0. C'est Raoul Fortin qui envoya la rondelle dans le filet d'une passe de L. Nadon. Ce fut un voyage pénible de 50 milles, car il faisait si froid et il fallut faire le grand tour par Edmonton, mais cela en a valu la peine.

Une deuxième éclatante victoire fut remportée dimanche dernier, 14 courant, à Morinville contre léquipe locale, avec 4 points contre 0. L'arbitre était M. Williamson, expert d'Edmonton. La première période fut nulle. A la deuxième période R. Nelson fit un point d'une passe de L. Bellerive et R. Fortin en fit un second d'une passe de Cl. Ouellet. A la troisième période les joueurs de Morinville lancèrent une violente attaque contre ceux de Legal, mais il ne furent pas heureux. Les nôtres en profitèrent pour faire deux autres points; L. Nadon et R. Fortin traversèrent seuls toute la défense, hypnotisèrent le défenseur du but et envoyèrent la rondelle dans le filet, à la stupéfaction du public.

Cette victoire nous place en tête de la ligue avec 17 points. Il nous reste deux parties à jouer, une avec St-Albert jeudi prochain et une autre avec Westlock dimanche prochain.

Le comité des directeurs a décidé que les parties de détail se joueront la semaine prochaine.

—Corr.

Ecole de Saint-Vincent

Lauréats du mois de janvier

CATECHISME

Grades III et IV: Mlle Jeannette Martin, 86; Mlle Germaine Piquette, 80.

Grades I et II: Mlle Juliette Gratton, 99; Mlle Bernadette Langevin, 98.

FRANÇAIS

Grades III et IV: Mlle Jeannette Martin, 80.

Grade II: Mlle Bernadette Langevin, 96; Mlle Juliette Gratton, 93.

Grade I: Mlle Laura Langevin, 89; Mlles Lucienne Martin et Marie-Anne Tardif, 86.

ANGLAIS

Grades III et IV: Mlle Jeannette Martin, 88; Mlle Germaine Piquette, 84.

Grade II: Mlle Bernadette Langevin, 93; Mlle Maria Laberge, 83.

Grade I: Mlle Laura Langevin, 96; Mlles Lucienne Martin et Daisy Bromby, 88.

CATECHISME

Joseph Gouin, 84.

FRANÇAIS

Grades IX et X: Marguerite Mercier, 83.

Grade VIII: Raoul Laberge, 86.

Grade VII: Hélène Langevin, 68.

Grade VI: Juliette Brousseau, 83.

Grade V: Thérèse Laberge, 74.

Grade IV: Béatrice Langevin, 54.

ANGLAIS

Grade IX: Laura Brosseau, 66.

Grade VIII: Raoul Laberge, 62.

Grade VII: Germaine Mahé, 57.

Grade VI: Gracia Tardif, 67.

Grade V: Alice St-Arnaud, 2.

SAINT-ALBERT

A mesure que la saison du hockey avance, l'équipe de nos seniors réalise davantage l'importance de gagner toutes les parties qu'ils ont à jouer. Ce fut donc avec l'intention bien arrêtée d'écraser leurs adversaires que nos seniors se rendirent à Westlock mercredi dernier. Si l'on veut bien s'en tenir à l'opinion d'amateurs bien renseignés, ce fut la plus belle partie de la saison. Nos joueurs montrèrent ce qu'ils sont capables de faire quand ils veulent réellement s'y mettre. Notre équipe n'était pourtant pas à son complet, et ce fut avec une certaine appréhension que l'on constata l'absence de W. Poirier; toutefois il fut noblement remplacé par Flunky Gaulin,—cet autre Sylvio Mantha,—qui fit des merveilles à la défense avec l'habile coopération de Gene Speed. La première période se termina en notre faveur,—ce qui aida énormément à donner de l'assurance à nos joueurs. Eugène Perron et Francis Lee comptèrent chacun un point. Résultat: 2-0. La deuxième période nous fut défavorable,—car non seulement les Westlock se reprirent pour égaliser les points mais ils réussirent même à prendre un peu d'avance en comptant trois points. La troisième période comme toujours fut la plus intéressante et elle réservait une désagréable surprise à nos adversaires. Au bout de quelques minutes de jeu, les St-Albert égalisèrent les points lorsque Gene Perron Cyclone dans une de ses courses qui le caractérise lança la rondelle là où personne ne pouvait l'empêcher d'aller. Charlie Joyal était particulièrement en forme ce soir-là et fit largement sa part en comptan deux points dans cette dernière période. Résultat final: 5-3 en faveur de Saint-Albert.

Dimanche dernier nous avons eu une partie d'exhibition avec l'équipe Senior du Fort Saskatchewan. La glace était vilaine et les joueurs manquaient un peu d'enthousiasme de part et d'autre. Notre équipe se composait de nos juniors supportés par trois seniors: Vic, Charlie et Speed. Aucun point ne fut fait dans le cours des trois périodes. Il faut dire que notre gardien de but Léo Ryotte s'arrangea pour ne laisser aucun coin libre où la rondelle pouvait se faufiller,—sans cela le résultat aurait pu être assez différent. Dans les dix mintues de temps supplémentaire qui furent alouées, les St-Albert comptèrent deux points et ce furent Vic et Barry qui en ont eu le crédit. Résultat final: 2-0.

	J.	G.	P.	E.	Pts.
Legal	14	8	5	1	17
Clyde	15	7	6	2	16
Westlock	14	7	5	2	16
St-Albert	14	6	6	2	14
Morinville	15	4	10	1	9

Les deux équipes que Saint-Albert doit encore rencontrer sont celle de Legal qui viendra jouer à Saint-Albert, celle de Morinville qui se mesurera avec nous sur son patinoire.

Décès.—Alfred Arcand, l'un des pionniers de Saint-Albert, décédé à l'âge de 81 ans à la demeure de son fils, M. Clovis Arcand. Les funérailles ont eu lieu mardi matin à 10 h. 30. Il y eut une assistance nombreuse de parents et d'amis. Nos sympathies les plus sincères à la famille éplorée.

—oOo—

Ecole de Lafond

Lauréats du mois de janvier

Grade X: Alma Mantha, 87.

Grade VIII: Florence Gagné, 87; Nellie Devlin, 77.

Grade VI: Jeannette Journault, 87; Bernadette Brault, 87.

Grade V: Eva Brault, 90; Marie-Anna Gagné, 86.

Grade III: Léo-Paul Fouquette, 74; Germain Gagné, 65.

Grade IV: Aurore Malo, 82.2; Juliette Journault, 81; Maurice Gagné, 81.

Grade III: Richard Malo, 81.3; Julienna Journault, 81.3; Maurice Robinson, 81.

Grade II: Noëlla Desaulniers, 81; Gertrude Brault, 81.

Grade I: Marguerite Rouillard, 72; Armand Desaulniers, 71.

Grade A: Anna Malo, 70; Lucille Robinson, 70.

—oOo—

Lisez et faites lire *La Survivance* le seul journal français de l'Alberta

LES DAMES DE ST-JOACHIM

L'assemblée régulière des Dames de Saint-Joachim eut lieu le 5 février sous la présidence de Mme J.-L. Petitclerc. Le R. P. Boucher était présent.

Le R. P. Joseph Fortier, S.J., fut demandé par notre société pour faire une conférence le 22 février; le sujet traité sera: "L'humour dans la littérature canadienne". Le programme musical sera rempli par Mlle Germaine Lambert et Mlle Gertrude Amyot.

On parla d'une partie de cartes qui sera donnée au commencement du mois de mars; trois charades composeront le programme récréatif.

Mme Poirier accepta de se charger du comité social.

Mmes Petitclerc, Bérubé, Daigneault et Barry furent nommées pour visiter les hôpitaux en février.

Il fut résolu que la société aide une famille pauvre. Les membres personnellement fourniront une layette à la même famille.

Ce mois-ci, mesdames les conseillères iront recueillir la contribution des membres qui ne l'ont pas encore payée.

La prochaine réunion aura lieu le 4 mars. Toutes les dames sont cordialement invitées.

C'est par inadvertance que le nom de Mme A. McKinnon a été omis de la liste des personnes présentes au thé-souscription des "Dames de St-Joachim", le 17 janvier dernier. Nous regrettons cet oubli involontaire.

La secrétaire.

DONNELLY

Le 4 courant, M. J. H. Tremblay profita de son voyage au sujet d'achat d'avoine de semence, pour nous donner quelques conférences d'agriculture. D'abord ce fut le club des jeunes éleveurs. Ils écoutèrent leur digne professeur sérieusement, se promettant bien de suivre au printemps ses justes enseignements. Ensuite eut lieu la distribution des prix du dernier concours. Une somme assez rondelette est maintenant entre les mains de nos jeunes éleveurs. Dans les temps durs la culture mixte donne donc encore quelque chose! Puis, comme c'était l'assemblée annuelle, il a bien fallu faire des élections. Ont été élus: Marguerite Forcier, présidente; Elphège Fillion, vice-président; Charlotte Maisonneuve, secrétaire; P. E. Maisonneuve et H. Mailhot, directeurs. M. J. Fillion sera encore cette année le gérant de nos jeunes.

Les cours que donnèrent cette année M. Tremblay et M. F. Newcombe, du district de Végreville, étaient agrémentés de projections lumineuses. Les deux professeurs insistèrent surtout sur la qualité de nos produits pour l'exportation. A l'heure actuelle les marchés d'exportation ne veulent pas de nos viandes parce qu'elles n'ont pas la qualité et le fini de nos compétiteurs. Ils insistèrent sur la nécessité qu'il y a d'améliorer les troupeaux, et donnèrent les règles d'une alimentation balancée. Sages conseils, si l'on veut entrer en ligne de compte. M. Tremblay avisa aussi la population en ce qui regarde la culture du blé Garnet, de voir à se procurer une autre variété comme le Reward ou un bon Marquis, car il est vraisemblable que c'est la dernière année que l'on acceptera le Garnet comme blé d'exportation, au rang du blé dur. Il mit pareillement la population en garde contre les engrais chimiques. D'attendre les rapports du gouvernement avant de se lancer dans de nouveaux frais.

Le 14 courant, le cercle de l'A.C.F.A. tenait son assemblée mensuelle et annuelle. Les délégués au dernier congrès nous donnèrent un bon compte rendu de leur voyage. Il n'est plus à discuter de l'opportunité de l'A.C.F.A. Notre Association travaille pour nous, elle veille sur nos intérêts religieux et nationaux, notre devoir est donc de nous grouper autour d'elle.

Après avoir entendu le rapport des activités du cercle par le président durant le cours de l'année, on procéda aux élections. Les nouveaux officiers sont: Président, E. Cimon, réélu à l'unanimité; vice-président: G. Dandurand; sec.-trés., C. Jamault. Conseillers, J. Fournier, Em. Rouleau, L. Maisonneuve, Léop. Roy. Chapelain, l'abbé J.-L. Roy. Puis une quarantaine de membres vinrent immédiatement s'inscrire dans l'A.C.F.A. Il nous a fait plaisir de remarquer la présence de nos dévouées religieuses avec leurs élèves des classes supérieures à cette assemblée.

Le 3 courant, M. J. Tanguay, fils de M. et Mme E. Tanguay, conduisait à l'autel Mlle Aurore Demeule, fille de M. et Mme H. Demeule. MM. E. Tanguay et H. Demeule assistaient comme témoins.

M. J. Tanguay demeurera sur sa terre dans la paroisse au printemps. Nos meilleurs voeux l'accompagnent.

Ont été faits enfants de Dieu: Marie Juliette Florence, fille de M. P. Emile Garant. Parrain, O. Thibault et Juliette Morin, son épouse.

Edmond Joseph Emile, fils de Edouard Parry. Parrain, Emile Parry, la marraine, Pauline Vézina, son épouse.

Jeanne Marie Irène, fille de Vincent Sichky. Parrain M. E. Forcier; la marraine Mme E. Forcier, de Forget, Sask.—Corr.

La vie en Alberta

DONNELLY

Le Cercle littéraire de l'Ecole a tenu jeudi, le 11 courant, sa troisième assemblée sous la présidence du dévoué Pasteur de la paroisse.

Après quelques mots de bienvenue, Mlle la Présidente fit part des items du programme. Une intéressante joute de catéchisme sur la deuxième partie de la liturgie, à savoir les objets du culte, fut fort goûtée et appréciée par l'auditoire surtout par M. le Curé qui en fit un bel éloge.

Comme une des fins de l'association est de travailler à la conservation de la belle langue française, les membres du Cercle ont traité en composition un sujet approprié à leur noble but: Les Canadiens-français et la langue française.

La soirée fut agrémentée par quelques chants canadiens.

Dans une allocution ou l'on sentait vibrer son coeur d'apôtre et de patriote, M. le Curé dit toute sa satisfaction pour le travail accompli. Il encouragea fortement ses petits paroissiens à s'appliquer davantage tant à l'étude de la religion que de la langue française.

Suit la composition de Mlle Rose Boulet, élève de IXe Année.

La rédaction.

* * *

Les Canadiens français et la langue française

Les nobles Canadiens français qui peuplent aujourd'hui le Canada sont des descendants de vaillants colonisateurs des siècles passés. Ces valeureux pionniers quittèrent la France pour venir fonder une colonie sur les bords du Saint-Laurent. Il leur fallait une âme bien française et catholique pour pouvoir, sans découragement, défricher alors, les terres de la province de Québec.

Au moment où ils avaient fait du Canada un pays prospère, ils furent attaqués par les Anglais. A cette époque, la population comptait à peu près 60,000 âmes. Mais, le coeur ardent et l'âme fière, ils volèrent au combat. Ils ne remportèrent pas la victoire sur l'ennemi, mais ils surent garder, malgré le vainqueur, et leur langue et leur foi.

Depuis la conquête, les Canadiens ont toujours eu à lutter pour conserver leur langue, précieux héritage légué par leurs ancêtres. De nos jours encore, il leur faut lutter pour l'enseignement du français. Dans notre province albertaine, on ne leur accorde qu'une petite heure de français à l'horaire scolaire. Mais, la langue française aura toujours ses défenseurs. L'Alberta possède aujourd'hui une des plus belles associations canadiennes-françaises. Puissent tous ceux qui en font partie dire comme notre poète canadien, William Chapman: "Essayer d'arrêter l'élan de la langue française, c'est vouloir empêcher les bourgeons et les roses d'éclore."

Nous avons des exemples et des encouragements de tous côtés pour nous appliquer à l'étude de notre belle langue française. Maintenant, c'est à nous de la propager, de la parler avec amour, avec respect, avec fierté. Qu'elle soit notre sauvegarde, et qu'elle brille à jamais sous le regard de Dieu!

LAC LA BICHE

Dimanche, le 7 février, avait lieu au presbytère une jolie partie de cartes, organisée par nos charmantes dames de la paroisse. Ce fut un très beau succès, malgré la froide température. Le total comptant est 25 dollars. Le premier prix pour dames fut gagné par Mlle Thérèse Ouellette; et le prix de consolation par Mme Mercier. Premier prix pour hommes, M. L'Oiseau; prix de consolation, M. F. X. Bouvier. Le prix d'entrée fut décroché par M. Emile Lebel.

Après un délicieux goûter, servi par nos jeunes demoiselles, plusieurs chansons furent exécutées et quelques bonnes histoires à "la canadienne" furent racontées, qui amusèrent beaucoup nos attentifs auditeurs. Tous se quittèrent en se promettant de se réunir aussitôt que possible.

M. Hyman King a été élu, par une forte majorité, comme membre au conseil municipal, contre M. Wm. Dumas conseiller sortant. Félicitations.

Le club St-Joseph, nouvellement organisé, et composé de nos jeunes gens et jeunes filles de la paroisse, s'est assemblé au presbytère, mercredi passé, pour élire ses membres.

Comité général.—Président honoraire, M. le curé Woodhouse; président, Mike Maccagno; secrétaire, Gladys White; trésorier, Emile Richard.

Comité du sport.—Président, Mike Maccagno; secrétaire, Mary Sampietro; trésorier, Emile Richard; membres, Emile Lebel, Rodrigue Cherkas, Edgar Richard.

Comité d'amusements.—Présidente, Valentine Lebas; secrétaire, Thérèse Ouellette; trésorière, Emile Richard; membres, Berthe Lebel, Sophie Cherkas et Estelle Richard.—Corr.

Les Anciens du Collège des Jésuites

Les Anciens Elèves donneront leur séance dramatique annuelle le dimanche qui suit la mi-carême à l'Ecole Séparée de la 103e rue. "Le Procureur Hallers", pièce en quatre actes adaptée de l'allemand à la scène française, permet aux acteurs d'escompter un grand succès auprès du public edmontonien. La pièce est bien moderne d'allure par son action très vive, qui laisse toujours dans l'incertitude de ce qui doit arriver.

Parmi les acteurs signalons la présence de M. le docteur J.-L. Petitclerc, qui a témoigné une fois de plus de sa bienveillance envers les Anciens Elèves en acceptant le rôle difficile du Docteur Feldermann. Mlles Gertrude McNeil, Gabrielle Mercier, Germaine Lambert, Yvette Lemieux, nous prêteront cette année encore leur gracieux concours. Les autres rôles sont tenus par MM. Laurier Picard, Gérard Baril, Jacques Jenvrin, Wilfrid Boisvert, Léo Belhumeur, Charles Turgeon, Villeneuve, Paul Côté, Gérard St-Germain.

* * *

La séance du 6 mars sera précédée, cette année encore, par un concert à la radio organisé par l'Association des Anciens, au cours duquel on jouera une scène du Procureur Hallers. La partie musicale du programme sera tout entière confiée au quatuor des Anciens: MM. Jacques Sylvestre, ténor, Charles Turgeon, ténor, Laurier Picard, baryton, Auguste Morin, basse. Ils donneront des morceaux d'ensemble et des solos. La Survivance de la semaine prochaine donnera le programme de ce concert.

J. d'A. R., S.J.

BONNYVILLE

Le correspondant de Bonnyville s'excuse auprès des lecteurs de n'avoir pu trouver le temps de glisser la petite chronique habituelle depuis quelque temps. Pourtant, plusieurs petits incidents se faisaient remarquer qui auraient pu intéresser les lecteurs mais qui, vus de loin sont déjà relégués dans l'oubli.

Au lendemain du Congrès il nous faisait plaisir de rencontrer nos délégués et de nous faire raconter en détail les discussions et résolutions de ces assises qui semblent se maintenir sinon augmenter malgré les temps difficiles actuels. Nous sommes naturellement très heureux de voir l'un des nôtres, M. J. Nap Vallée faire partie de l'exécutif. Le rév. J. E. Lapointe nous fit l'éloge des chefs du congrès et fit reconnaître toute l'importance d'appartenir à l'association. Aussi voyons-nous de plusieurs côtés surgir de l'appui et des adhérents sur qui nous comptions à peine. Le mardi gras il y eut une soirée au bénéfice de l'A.C.F.A., c'était la première à Bonnyville; l'assistance était très encourageante.

Lundi, le 8 février, avait lieu l'élection des conseillers du village. Un vote fut nécessaire pour déterminer lesquels des trois candidats mis en nomination auraient le privilège de se faire critiquer durant les quelques années à venir. La majorité ont décidé qu'ils préféraient viser MM. J. O. Binette, notre hôtelier et J. Nap. Vallée, marchand bien connu! Pour parler sérieusement, il n'y a pas de critique indue, tout va bien à Bonnyville.

Vendredi soir, a eu lieu une assemblée conservatrice par M. Davies, candidat dans Athabasca. Le même aéroplane qui conduisait nos délégués libéraux à la convention de St-Paul alla chercher le candidat conservateur à Heinsburg. M. Davies eut l'amabilité de faire une courte visite à notre curé.

Jeudi après-midi, une mort aussi triste qu'inattendue frappa l'une de nos braves familles. M. Dwayne Baril, fils de M. et Mme Albert Baril, mourut subitement en essayant de rattraper ses chevaux. Le défunt, âgé d'à peine 20 ans jouissait d'une bonne santé et d'une grande popularité. A la famille éplorée nous offrons nos plus sincères sympathies. Les funérailles ont eu lieu samedi matin, le 13 février. Fut inhumée également cette semaine la fille de M. Ernest Nadeau, âgée de 14 ans.

Depuis au-delà d'un mois nous subissons une température bien également tout ce que vous voudrez entre 10 degrés en bas de zéro et 50 degrés en bas. Cela entremêlé de jolis petits vents et d'assez de neige pour tenir les chemins à peu près remplis. Nous n'avons pas eu d'hiver l'année dernière mais pour peu que cela continue encore comme cela nous en aurons deux cette année.

—Corr.

La peur

Gaston.—Moi, je n'ai jamais eu peur de ma vie!

Marius.—Eh, bien, moi, j'ai tremblé une fois. Je voyais devant moi un homme à l'air si grave, même si terrible, que j'eus peur.

—Poltron!

—Té. . . j'étais devant une glace.

COLLEGE DES JESUITES

Vendredi, le 12, joute de gouret contre l'équipe de la compagnie "E.C.D." Nos joueurs l'emportent: 3-1.

Le cours universitaire tenait, dimanche soir, sa première séance parlementaire du second semestre. A l'ordre du jour: rapport du dernier débat, proposition d'un vote de sympathie de la Chambre à la famille d'un député décédé, présentation d'un amendement à la loi de l'immigration. M. A. Déchène soutient que l'on devrait exiger des immigrants qu'ils sachent lire, qu'ils soient imbus des principes de gouvernement des pays britanniques, qu'ils possèdent assez d'argent pour s'établir sans l'aide du gouvernement. M. S. Porter combattit cette motion, en s'efforçant de démontrer son inopportunité. Ce discours d'une charpente solide comme une augmentation philosophique lui rallia la majorité de la Chambre qui décida de remettre la suite de la discussion et le vote à une séance ultérieure. La Chambre s'étant constituée en comité plénier, il s'éleva une rude discussion, dans laquelle les deux partis eurent tour à tour des coups habiles et qui portaient.

On ne peut refuser à cette escrime de paroles un rôle appréciable dans la formation de l'étudiant. Il y apprend à saisir une question, une idée dans tout leur contenu, à exprimer en termes clairs et précis les idées qu'il a conçues. Or c'est là, à n'en pas douter un but où doit tendre et que doit atteindre l'étudiant soucieux d'une culture "humaniste", c'est-à-dire vraiment humaine.

PICARDVILLE

Malgré le rigoureux froid qui sévissait encore dimanche gras le 7 février, plusieurs paroissiens demeurant à des distances assez éloignées se rendirent à la partie de cartes qu'avaient organisée les gens du village pour le dimanche précédent.

Comme par le passé ce fut une vrai soirée familiale. Mme H. Roberge et sa fille Marguerite nous firent entendre de la belle musique dans un duo au piano, puis le morceau de violon de M. Frost, professeur à notre école du village, fut d'autant plus apprécié que celui-ci avait fait une marche de six milles pour répondre à l'invitation qu'il avait reçue. Mlle Irène Brault nous fit entendre une jolie chanson. Enfin quelques actrices du village avaient préparé une scène d'un comique achevé parce qu'elle était si bien rendue. Ces actrices méritent nos plus sincères félicitations. Ce sont Mme Félix Derval, Mlles Yvonne St-Louis, Alphonsine Fradette et Marguerite Roberge.

Nos remerciements à tous ceux et celles qui se sont dévoués pour le succès de cette soirée.

Les prix pour les dames ont été remportés par: 1er prix, Mle Cécile Brassard; 2e prix, Mme J. Frigon; prix de consolation, Pauline Roberge. Pour les hommes, 1er prix, M. Rémi Brault; 2e prix, M. André Loiselle; prix de consolation, M. Nap. St-Pierre.

La prochaine partie de cartes sera sous le patronage des membres de l'A.C.F.A. le 21 février. Bienvenue à tous!

—Corr.

Conférence par le R. P. Joseph Fortier, S.J.

Lundi, le 22 courant, les Dames de Saint-Joachim auront l'honneur de présenter au public canadien français le R. P. Joseph Fortier, S.J., qui donnera une conférence intitulée: "L'humour dans la littérature canadienne."

Un programme musical de choix est aussi à l'affiche.

Cette soirée se tiendra dans la salle paroissiale de St-Joachim. Cordiale invitation à tous!

GIROUXVILLE

Le télégraphe nous apportait la nouvelle de la nomination de M. Louis Normandeau, ci-devant agent bilingue du Wheat Pool, comme candidat des Fermiers-Unis à la prochaine élection du comté fédéral d'Athabasca. Ils seront trois candidats sur les rangs. Bonne chance au vainqueur!

Réflexions d'après-congrès. — Nous croyons et tenons pour acquis que: un juste principe qui souffre et qui combat est peut-être plus puissant, et en tout cas, plus énergique, qu'un principe qui règne, mais qui souvent s'endort. De même le danger encouru par le partage des minorités a développé le sentiment patriotique au Canada et loin de s'affaiblir, ce sentiment s'est réveillé plus vif en face de la lutte, et avec cette spontanéité de réaction qui est propre au caractère français, il s'est armé contre le péril.

Plus inquiet aujourd'hui, et partant plus vigilant contre toute tentative d'assimilation et d'absorption, il a créé par là même à la patrie canadienne une sauvegarde plus puissante que les ressources du gouvernement ou de l'administration; la vive sollicitude de chacun pour ses moeurs, sa langue, sa race et son pays, c'est là l'essence d'une nation.

La patrie qui s'asseoit sur un trône ou dans une chambre de conseil est un emblème, un fantôme, quelquefois un mannequin habillé: mais la patrie vivante que chacun porte en son coeur, est indestructible comme l'âme humaine elle-même; elle renaît comme elle, se multiple comme elle, et participant à sa sublime nature, s'échappe immortelle de l'étreinte de la tyrannie et des détours de la politique.

Tant que chaque âme canadienne ouvrira ainsi dans sa sollicitude, un inviolable sanctuaire à la patrie, et tant que le clergé, les hommes politiques, les publicistes et toute la tête intellectuelle de la nation s'appliqueront à défendre le pays et à développer ses forces, le peuple, ce fonds inépuisable de l'humanité, s'en ira croissant de jour en jour; cet ouvrier grossier, mais invincible, bâtira la base solide et essentielle de la nation, et sans compter, jettera à l'avenir ces fortes familles que l'avenir lui rendra au centuple.—Corr.

McLENNAN

Est née le 27 janvier à l'hôpital du Sacré-Coeur de McLennan, une fille à M. et Mme Lionel Chalifoux de Donnelly et baptisée au même hôpital sous les noms de Marie Anne Isabelle. Parrain et marraine, M. et Mme Fred Caron, oncle et tante de l'enfant. Nos félicitations.

A été baptisée à l'église de McLennan, un garçon sous les noms de George Albert, enfant de M. Frank Hierce et de Lilian Ferguson. Parrain George Laboucane; marraine Delphine Erasmus.

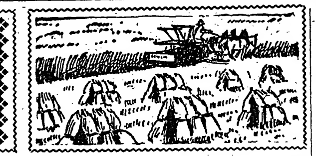
Mme Antonio Laliberté est entrée à l'hôpital. Elle est en bonne voie de rétablissement.

De ce temps-ci, l'hôpital est rempli de malades qui viennent se mettre sous les soins de nos bonnes Soeurs et de nos dévouées gardes-malades dont l'éloge n'est plus à faire. Elles se dépensent sans compter au soin des patients qui leur sont confiés et tous partent avec des sentiments de reconnaissance pour les soins qui leur ont été donnés. N'oublions pas nos médecins qui n'épargnent pas leur science et leur talent et qui ont à tâche de ramener tous leurs malades à la santé. Nos remerciements aux uns et aux autres.

Le froid se maintient toujours avec de temps en temps une petite accalmie mais cela ne dure pas. Le bonhomme hiver se tient rigide et avec sa baguette magique nous envoie la neige et le froid cruel mais tenons-lui tête et il faudra bien qu'un jour il cède la place au joyeux printemps. Ne nous laissons pas abattre car bientôt le soleil nous réchauffera de ses chauds rayons.—Corr.



Page Agricole



Les prix du marché

Prix à Edmonton

Blé—

No 1 Nord	46½
No 2 Nord	41½
No 3 Nord	37½
No 4 Nord	35½
No 5 Nord	32½
No 6 Nord	29½
Fourrage	29½

Avoine—

No 2 C W	16½
No 3 C W	13½
Fourrage	16½

Orge—

No 3 C W	21½
No 4 C W	19½

Seigle—

No 2 C W	26
No 3 C W	24

Prix à Vancouver

Blé—

No 1 Nord	64⅞
No 2 Nord	59⅝
No 3 Nord	56⅛
No 4 Nord	54⅝
No 5 Nord	52⅝
No 6 Nord	49⅝
Fourrage	49¾

Prix à Winnipeg

Blé—

No 1 Nord	63
No 2 Nord	59
No 3 Nord	54⅝
No 4 Nord	51⅜
No 5 Nord	47
No 6 Nord	45⅜
Fourrage	43⅜

Avoine—

No 2 C W	29¼
No 3 C W	27
Fourrage	26½

Orge—

No 3 C W	38¼
No 4 C W	36½

Seigle—

No 1 C W	44

Prix à Edmonton

Bétail—

Taures de choix	4.50 à 4.75
" qualité moyenne	4.00 à 4.25
" commune	3.00 à 3.75
Veaux de choix	5.00 à 5.50
" qualité moyenne	4.25 à 4.75
" communs	3.00 à 4.00
Bouvillons (steers) de choix	4.75 à 5.00
Bouvillons qualité moyenne	4.00 à 4.25
" communs	3.00 à 3.75
Boeuf de choix	2.50 à 3.00
" ordinaire	2.00 à 2.50
" commun	1.50 à 2.00
Mouton de choix	4.75 à 5.25
" de l'année	3.50 à 4.00
Brebis	2.50 à 3.25
Porc à bacon	3.85

(Ces prix ont été préparés le lundi soir)

Lait	1.80

Crème—

Spéciale	.14
No 1	.12
No 2	.09

Oeufs—(Variations quotidiennes)

Extras	.14
Frais No 1 (First)	.12
2ème qualité	.08

Ces prix nous sont fournis par la Woodland Dairy Co.

LES AGRONOMES

Nous avons assisté, l'autre jour, au dernier dîner des agronomes de la province, et l'on a naturellement parlé longuement, dans les discours de circonstance, de cette intelligente classe de notre service agricole. D'autant plus qu'il ne se passe pas une session qu'il ne soit question des agronomes, de ces jeunes gens sincèrement dévoués à la cause de l'agriculture méthodique et scientifique dans les divisions rurales où ils sont placés. On a donc raconté tout le bien accompli par eux. Personne ne peut le nier. Nos agronomes ont certainement une compétence qu'on ne peut leur nier non plus. Ils sont instruits et font honneur à nos écoles d'agriculture.

Et, de plus, il faudrait se montrer juste avant de les critiquer, pour leur donner le temps d'accomplir leur oeuvre. Une profonde évolution s'est produite, grâce à eux, dans les méthodes culturales. On a en grande partie rejeté la déprimante routine pour adopter les méthodes, plus coûteuses il est vrai, de la culture scientifique, mais plus payantes. Or, l'on connait l'opiniâtreté de l'attachement chez les cultivateurs, à tout ce que l'on s'est transmis de père en fils sur la terre. Une révolution qui met tout cela au rancart ne se fait pas en un jour. Ce fut le gros de l'oeuvre de nos agronomes. Nous connaissons de ces jeunes gens qui sont de véritables apôtres dans leur comté respectif. Apôtre, par exemple, l'ancien agronome du comté de Portneuf, qui joignait à ses multiples fonctions une campagne d'éducation qu'il avaient entreprise en faveur de l'embellissement de la "petite école du rang". Apôtre aussi celui dont nous lisions ces jours derniers le texte d'une belle causerie dans laquelle, rendant hommage à l'"habitant" de chez nous, il rappelle ce qu'il a accompli, ce qui lui reste à faire, et où il montre le rôle primordial que le cultivateur tient dans le développement économique de la nation. Nous voulons parler de l'agronome du comté d'Arthabaska. Cet agronome a parlé d'or. Ses observations sont le fruit d'un travail consciencieux de tous les instants, d'une scrupuleuse observation de la vie journalière des cultivateurs d'aujourd'hui. Les vérités qu'il énonce de ce côté prennent presque la forme d'axiomes: "La campagne demeure le château-fort et le dernier refuge de la tradition. . ." "Une population rurale nombreuse est la meilleure garantie de stabilité nationale. . ." "L'agriculture doit recevoir autre chose que des miettes de la prospérité nationale. . ." "Collaborateur de la Nature, l'agriculteur n'en connaît pas encore assez toutes les lois pour s'en asservir toute la puissance formidable. . ." Et c'est ainsi jusqu'au bout.

Des études contenant d'aussi jolies choses, de si belles leçons, ne peuvent pas être de jeunes ignares que l'on a voulu maintes fois nous décrire dans un certain milieu.

SAINTE-FOY.

LE CULTIVATEUR ET LA SCIENCE AGRICOLE

Ce qu'est la science agricole. – Origine. – Objet.–Utilité

On se fait trop souvent une fausse idée de ce qu'est la science agricole. Le cultivateur habitué à se suffire à lui-même par son travail manuel, n'a pas toujours confiance dans les donnés scientifiques en ce qui concerne l'agriculture et agit comme si la science agricole n'existait pas ou ne valait rien pour lui. Cette erreur vient de ce qu'on conçoit mal cette science, le plus souvent. On semble s'imaginer que l'agriculture enseignée n'est bonne que pour les théoriciens et n'est pas applicable en pratique parce qu'elle serait née du caprice de certains individus avides de popularité. Il en résulte que l'on ne profite pas des connaissances techniques et que l'on associe pas assez le travail intellectuel au travail manuel. Un peu de réflexion fera peut-être mieux comprendre ce qu'est la science agricole et qu'elle est son utilité.

La science agricole est formée des connaissances acquises au cours des siècles par l'observation attentive d'expériences diverses plusieurs fois répétées et contrôlées minutieusement afin de découvrir si possible les lois fondamentales qui produisaient les résultats obtenus. Elle a vérifié ses méthodes par le succès ou les échecs qui ont suivi leur application et s'est développée par les découvertes effectuées dans les autres domaines scientifiques.

La science agricole, c'est la connaissance des meilleures méthodes à employer pour mener à bonne fin les diverses opérations agricoles et retirer plus de profit de son travail. C'est la bonne manière de faire telle ou telle culture, de traiter telle ou telle plante, de soigner convenablement les différentes espèces d'animaux. C'est la méthode à suivre pour exploiter avec profit les prairies, la basse-cour, le rucher; c'est la conduite de l'élevage, l'amélioration des troupeaux. C'est encore la question de la fertilisation du sol, de la conservation des engrais, de leur bonne utilisation, de l'augmentation ou du maintien de la richesse du sol. C'est la connaissance des exiences des plantes, du rôle des éléments de fertilité; c'est la bonne façon d'effectuer les opérations culturales; ce sont les soins à donner aux semences et aux plantes pour empêcher les maladies et les insectes de ravager les récoltes. . . Et que d'autres choses encore qui se rattachent au vaste problème de l'exploitation du sol.

La science agricole c'est encore la bonne exploitation de la ferme, c'est-à-dire la meilleure façon de mettre à profit les ressources naturelles du sol. C'est la connaissance du système qui serait ruineux et de celui qui sera avantageux. C'est le genre de culture à suivre, les améliorations que nécessite le sol pour l'augmentation des rendements; c'est le choix des plantes les mieux appropriées aux conditions locales et à la production agricole que l'on veut poursuivre.

La science agricole consiste aussi à savoir faire judicieusement les achats et les ventes. Achats faits en considérant le prix de revient de l'unité de matière utile dans les diverses marchandises du commerce. Ventes faites en comparant le coût de production de telle marchandise avec son prix de vente, afin de se renseigner pour l'avenir. C'est encore les moyens d'organiser ces transactions pour qu'elles soient plus avantageuses et plus rémunératrices.

Comme on le voit par ces quelques observations bien superficielles, l'agriculture offre un champ très vaste aux connaissances scientifiques. On pourrait résumer le problème agricole à une question économique dans laquelle interviennent des connaissances scientifiques complexes touchant la production de la matière première au plus bas prix possible; connaissances qui se rapportent à la constitution du sol, à son exploitation rationnelle, aux exigences des plantes, aux lois de l'alimentation; de l'hérédité, etc., etc.

On admettra donc facilement que cette connaissance des principes qui doivent guider les diverses opérations culturales et industrielles du cultivateur forment un vaste sujet d'étude; que ces connaissances sont bien pour le praticien lui-même et de nature à le conduire plus sûrement et plus rapidement dans une exploitation agricole plus profitable. Ces principes cependant pour être appliqués avantageusement doivent être interprétés avec intelligence en tenant compte des différents facteurs qui interviennent dans chaque cas.

Joseph FERLAND, B.S.A.

La désertion du Sol

(La Voix Nationale)

(Suite et fin)

Mirage

Alors que le manque de coopération éloigne de la culture du sol, l'attrait des villes détache complètement, attire et fascine le jeune agriculteur.

Un ami revient après un long séjour dans les villes; ce n'est plus le même. Il ne parle que de fêtes, que de réjouissances de toutes sortes. A l'écouter, on *crairait qu'il a passé* tout son temps dans les salles de danse,—car là-bas, à ce qu'il dit, la danse n'est pas défendue—qu'il a visité tous les théâtres, qu'il a assisté à toutes les fêtes.

En un mot, dans la ville, ce n'est que joies et plaisirs. Il terminera souvent par ces mot: "Comment faites-vous pour vivre ici, pas de théâtre, pas de danse, pas d'amusement d'aucune sorte?" Le jeune cultivateur devant lequel on a fait miroiter tous les plaisirs qu'il pouvait goûter, ne laissera pas de demeurer songeur.

Les sollicitations du citadin ne tarderont pas à vaincre ses premières résistances, et comme les autres, il s'acheminera vers la ville, surtout vers la ville américaine.

Mais pour se procurer toutes ces jouissances, il faut beaucoup d'argent. Aussi le citadin ne manquera pas de lui parler de salaires merveilleux propres à épater le campagnard le plus averti.

"Tiens, regarde un tel de mes amis qui est en ville depuis peu de mois, il possède la plus belle machine de la paroisse; tu peux juger par là quelle sorte de salaire nous recevons à travailler dans les manufactures."

La plupart du temps, ce char n'est pas payé mais il ne s'en vantera pas et l'impression fausse restera. Ce langage éveillera dans l'âme du jeune campagnard bien des désirs.

Il n'est pas plus bête qu'un autre, pourquoi n'irait-il pas lui aussi grossir le nombre des gens heureux parce qu'ils touchent de gros salaires.

Il partira à son tour, et reviendra lui aussi l'air hautain et dédaigneux; il ne manquera pas de faire impression sur ses camarades qu'il avait quittés quelques mois auparavant.

Ils se diront les uns aux autres: "As-tu vu un tel? il est arrivé de la ville; mais il n'a plus l'air de nous reconnaître." C'est qu'en effet le citadin affecte du mépris pour le cultivateur.

Vous-mêmes, lors de vos premières années d'études dans un collège n'avez-vous pas remarqué que le jeune citadin semblait avoir ramassé la plus grosse injure, quand il jetait à quelqu'un ces mots: "Espèce d'habitant."

Mauvaise éducation

Cet air de mépris fera surtout impression chez celui qui manque totalement de formation agricole.

Combien de fois n'avez-vous pas entendu des pères ou des mères s'écrier: "Celui-ci, si le bon Dieu le veut, ne passera pas sa vie à traire les vaches." Sont-ce là des paroles propres à inspirer à l'enfant l'amour de l'agriculture et l'attachement au sol? Je ne crois pas.

D'autre part les écoles primaires devraient enseigner les rudiments de l'agriculture aux enfants, autrement si les parents n'en connaissent pas les premières notions comment pourront-ils l'enseigner à leurs fils, suivant le vieil adage: "Nemo dat quod non habet."

Il ne faudra pas une forte pression pour déterminer ces jeunes gens à prendre le chemin de la ville; la moindre occasion suffira.

Enfin, si tant de familles se voient forcées de quitter leur ferme pour la ville, c'est que leur luxe n'a pas été proportionné aux revenus. Trop de gens veulent jouir du confort et des inventions modernes.

Ce sont les automobiles, les pianos, les gramophones, les radios. Outre que ces objets sont dispendieux, ils sont la cause d'une perte de temps considérable.

Pendant qu'on se promène en machine, qu'on joue du piano, qu'on écoute le gramophone ou le radio, on ne travaille pas à l'amélioration du sol, au soin du bétail, etc.

C'est aussi le luxe dans les habits: imaginez-vous la corvée du père de famille quand, au printemps, il lui faut habiller en neuf toute la maisonnée!

Puisque les revenus de la terre ne peuvent suffire, ils partent en se disant que la manufacture suffira peut-être.

Conclusion: l'agriculture

Il n'est pas besoin d'un long examen pour se convaincre que les causes sont plus que suffisantes pour déterminer la désertion du sol.

Mais du fait que ce mal s'explique, il n'en reste pas moins déplorable. Sera-ce en effet en abandonnant l'agriculture que nous réaliserons les paroles de Laurier: "Le vingtième siècle sera celui du Canada". C'est peu probable.

Que penser quand on voit la seule ville de Montréal plus populeuse que les trois provinces réunies de la Nouvelle Ecosse, du Nouveau Brunswick et du Prince-Edouard?

Il n'est pas normal que dans un pays aussi jeune et aussi étendu que le nôtre, la population urbaine surpasse la population rurale. Nous sommes et devons rester un peuple d'agriculteurs.

Il est vrai que nous possédons d'immenses forêts, des mines en quantité; mais tout cela risque de s'épuiser tandis que le capital-terre demeure toujours et ne cesse de produire avec une culture intelligente.

Car il ne s'agit pas pour nous de rivaliser avec l'industrie de nos puissants voisins du sud qui possèdent un outillage des plus perfectionnés et des plus modernes, qui leur permet une production rapide, intense, et à coût réduit.

"Rappelons-nous les paroles de Roosevelt au peuple américain: Nous avons été fondés, disait-il, comme une nation d'agriculteurs, et, malgré le développement de notre vie industrielle, il reste encore vrai que notre système tout entier repose sur la ferme et que le bien-être de la communauté dépend du bien-être du cultivateur. En fortifiant la vie rurale nous fortifions celle de toute la nation."

Si cette profession est importante dans un pays, elle ne manque pas de noblesse. L'éloge de cette profession n'est plus à faire quand nous voyons Xénophon et Cicéron la placer au-dessus de tous les arts lucratifs, déclarant qu'un homme libre ne peut trouver une occupation plus digne de lui que l'agriculture.

Puissent toutes les classes de la société s'intéresser à l'agriculture, et ne pas songer seulement à pressurer le cultivateur ou à affecter du mépris à son égard!

Et nous verrons disparaître alors les maux que nous déplorons aujourd'hui.

COMMENT EMPECHER LES TACHES DE SURFACE

Les taches de surface dans le beurre constituent un problème qui a été l'objet d'une attention de la Division fédérale de l'industrie laitière et de la réfrigération. Ces spécialistes ont fait des recommandations pour prévenir cet accident, et que l'on peut résumer comme suit: "Nous basant sur les connaissances scientifiques et sur l'expérience pratique, il semble que le moyen le plus utile de prévenir l'apparition de ces taches est d'améliorer les conditions sanitaires de l'établissement, que révèle la numération des moisissures et des levures dans le beurre fini. La propreté, la stérilisation de tout le matériel employé dans la fabrication et l'emballage, la neutralisation exacte dans le cas de la crème sûre, la pasteurisation efficace, l'emploi d'eau bactériologiquement pure pour le lavage du beurre et pour le rinçage du matériel; en d'autres termes, l'adoption de tous les procédés et de toutes les précautions qui sont de nature à empêcher l'entrée de micro-organismes indésirables dans le procédé de fabrication, qui suit une pasteurisation efficace.

VALEURS CALORIQUES DES ALIMENTS

Les rations sont définies en termes de leur valeur comme combustible parce que c'est le moyen le plus exact de montrer la valeur relative des différentes variétés d'aliments pour les fins d'entretien; et parce que à peu près toute la nourriture d'un animal adulte est utilisée à la longue pour fournir de la chaleur et d'autres formes d'énergie. Tous les aliments ont une valeur de combustible. Cette valeur est nécessaire pour élever la température de mille grammes d'eau à un degré centigrade.

LE FINI CHEZ LES BOEUFS D'ENGRAIS

"Le fini chez les boeufs d'engrais est indiqué par un dos bien recouvert, un état lisse de la croupe et des hanches. Les rouleaux de graisse sur les côtés et à la naissance de la queue doivent être évités. L'épaisseur à la base de la langue et à la veine du cou, un flanc bien rempli, un entre-cuisses bien plein et une cuisse d'une bonne épaisseur, toutes ces choses indiquent que l'animal a atteint le poids maximum le plus avantageux."—Feuillet 19—N.S., Ministère fédéral de l'Agriculture.

L'éclosion précoce et ses avantages

En automne et au commencement de l'hiver il n'y a guère que les poulettes qui pondent. Les poules muent toujours à cette époque de l'année et ce n'est guère qu'au bout de trois mois qu'elles sortent de la mue. Les cultivateurs et les aviculteurs spécialistes devraient donc s'attacher à faire éclore leurs poulettes assez tôt pour que celles-ci se mettent à pondre à l'époque où les oeufs se vendent généralement à prix avantageux en novembre, décembre et janvier. Les oeufs produits en mars et avril ne se vendent pas très cher, et une poulette qui ne commence à pondre qu'après le commencement de la nouvelle année peut ne pas rapporter assez pour payer sa pension.

Il faut se garder, cependant, de pousser les poulettes à pondre avant qu'elles soient bien formées. Ce système conduit invariablement à un échec. Les poulettes incomplètement développées sont généralement plus exposées aux maladies que les autres; elles cessent de pondre plus souvent que les oiseaux qui ont atteint une bonne taille. Même dans les conditions d'été, une poulette ne peut pas, tout à la fois, faire de la chair, pousser des plumes et produire des oeufs, et il est presque impossible d'obtenir des oeufs des poulettes tardives en hiver. Une bonne poulette hâtive devrait être bien développée au moment où l'on désire en tirer une forte ponte.

Les poulettes Leghorn et les poulettes des mêmes races, écloses vers la mi-avril et bien soignées, sont prêtes à commencer à pondre en octobre. Les races lourdes, comme les Plymouth Rocks, Rouges de Rhode Island et Wyandottes blanches, exigent généralement un mois de plus pour la croissance.

A la station expérimentale fédérale de Lacombe, Alberta, nous avons conduit un essai pendant sept ans pour voir à quel point la date d'incubation influence la fécondité, la capacité d'éclosion des oeufs et la viabilité des poussins. Les oeufs des Wyandottes blanches sont mis à couver en mars, avril, mai et juin et l'on prend note des résultats de la fécondité, de la capacité d'éclosion et de la mortalité des poussins jusqu'à l'âge de six semaines pour chaque mois. Les résultats de l'incubation en mai étaient un peu inférieurs à la moyenne des deux autres mois. La mortalité des poussins éclos en juin a été très élevée, sans doute parce qu'il est impossible de régler la température des éclosions lorsqu'il fait très chaud. En outre, les poussins éclos en juin manquaient de vitalité et pondaient mal. Les poulettes de mars et d'avril, qui commençaient à pondre entre le 1er octobre et le 30 novembre, ont fait en moyenne la meilleure ponte d'hiver, tandis qu'au point de vue de la ponte annuelle, ce sont les poulettes qui commençaient à pondre avant le 15 novembre qui avaient l'avantage.

H. E. WILSON,
Station expérimentale fédérale,
Lacombe, Alta.

A l'exception du méliot et de la

C'EST PAR LEURS GRAINES QUE LES MAUVAISES HERBES SONT DANGEREUSES

Les études conduites par les spécialistes en mauvaises herbes du Ministère de l'Agriculture à Ottawa font ressortir d'une façon frappante le danger que présentent les mauvaises herbes par la multitude de leurs graines. Par exemple, une seule plante de moutarde sauvage, de tabouret des champs, de vulpin, d'amarante ou de silène produit de 10,000 à 20,000 graines; une graine de vélar-fausse giroflée, environ 25,000; de bourse à pasteur environ 50,000 et de moutarde roulante environ 1,500,000. Moralité: Ne laissez jamais les mauvaises herbes monter à graine.

PATRONNEZ NOS ANNONCEURS

Un prêtre comme il nous en faut

L'abbé Alfred Emery

Le "Devoir" publiait récemment un article dû à la plume si alerte de M. l'abbé Lionel Groulx. C'est l'éloge d'une âme d'apôtre, celle d'un prêtre d'origine acadienne qui a souffert pendant toute une vie pour assurer la cause de la pérennité de l'âme française et catholique en terre acadienne.

De cet article, nous détachons quelques extraits. Leur lecture fera peut-être songer. . .

. . . . . A peine prêtre, il (M. l'abbé Alfred Emery) devenait le curé d'une paroisse exclusivement irlandaise, à Kinkora, Perth, Ont. Je l'ai vu à l'oeuvre et je puis dire que ce curé canadien-français en milieu anglophone fut proprement adoré de ses ouailles. Il lui manquait peut-être quelques dons. Et, par exemple, le Bon Dieu ne l'avait pas fait éloquent; il l'avait fait plein d'initiative, dévoué, apôtre, ce qui vaut peut-être mieux. Nulle part, il ne serait un curé externe et comme à demi-étranger à sa paroisse, ne prenant contact avec ses paroissiens que les dimanches et les jours de fête. Sa paroisse était sa vie. Il ne pensait, n'agissait, ne priait que pour elle. Chez lui ou en visite chez des amis, il ne parlait que de ses initiatives, de ses réussites, de ses insuccès, de ses projets d'action, sur ce coin de terre où, pour lui, vivait et combattait une réduction de l'Eglise universelle.

Le zèle des catéchismes

Chez lui, il y avait, en particulier, un zèle qui touchait à la passion sacrée; le zèle des catéchismes. Ses catéchismes, il s'appliquait à les préparer, avec le même soin, la même ferveur, oserai-je dire, qu'il mettait à dire sa messe. Il s'était fait une pédagogie des plus modernes et ne regardait pas aux dépenses pour se pourvoir de l'outillage requis, en pourvoir ses écoles, donner à toute sa paroisse, au moyen d'images et de projections, un enseignement vivant. Il fonda des bulletins paroissiaux pour prolonger dans les familles la prédication du dimanche. Il se fit rédacteur de calendriers religieux. Il organisa des congrès eucharistiques régionaux.

Les oeuvres de jeunesse

Il avait aussi la passion des oeuvres de jeunesse masculine. Ses écoles étaient la prunelle de son oeil. A Kinkora il fonda une école catholique séparée. En toutes les paroisses où il fut curé, il styla admirablement ses enfants de choeur; il voulut avoir une salle publique, un soubassement d'église où poursuivre des oeuvres post-scolaires. Devenu prêtre parce qu'il avait été le protégé d'un curé, toute sa vie il s'appliqua à discerner et à susciter des vocations sacerdotales. Que de jeunes hommes, en sa région, lui doivent leur cours ou partie de leur cours d'études! Des protégés, il en comptait un peu partout, tellement sa bourse s'ouvrait d'elle-même pour toutes les oeuvres d'action nationale et religieuse.

La révélation du problème national

En 1911 l'abbé Emery était nommé curé dans la partie française du diocèse de London, à Paincourt. Le problème national lui fut révélé. A Kinkora, au milieu d'une petite population anglophone, cernée de protestants, il avait aperçu le péril des mariages mixtes pour la foi. Dans la péninsule d'Essex, pays de son enfance, il retrouvait un petit peuple de vieille formation française qui devait à la survivance de sa langue le meilleur bouclier de sa foi. En même temps, il apercevait la condition périlleuse de cet ilot français, population agricole travaillée de la hantise des villes, en proie à la formidable succion de la puissance américaine, empoisonnée chaque jour par les miasmes que charrie le vent au-dessus du mince détroit.

L'indifférence nationale

Un peu comme tous les confrères de là-bas, il avait noté, avec chagrin l'indifférence nationale. et par conséquent l'âme facilement dégarnie de l'ouvrier et du campagnard canadien français venus, hélas! de la province de Québec. Persuadé, d'autre part, qu'un peuple ne s'attache à ses origines que si on lui en révèle la noblesse, il s'appliqua à fortifier la vie française de ses gens. Il surveilla de près ses écoles. Il voulut même s'appliquer patiemment à l'histoire de son petit coin de terre. De ces études devait sortir, en 1925, "l'Album-Souvenir de la Paroisse de l'Immaculée-Conception de Paincourt, Ontario," qui dépasse de beaucoup la monographie paroissiale. C'est presque une histoire de la péninsule de l'Essex, et c'est, par-dessus tout, une oeuvre d'éducation patriotique. Sous le titre "Choses du passé", l'historien a rappelé les coutumes, les moeurs anciennes de sa région; et, pour en faire savourer le charme prenant il a joint la photographie, la gravure, à la description écrite: ce qui fait, en réalité, de cette partie du volume, un précieux album d'antiquités canadiennes.

La querelle des écoles bilingues dans l'Ontario

On devine l'émotion du curé patriote lorsqu'éclata dans l'Ontario français la querelle des écoles bilingues. Une effroyable tempête menaçait de jeter à bas ce qui lui apparaissait comme l'indispensable rempart de la foi des siens. Canadien de très vieille souche, il se sentait, en même temps, profondément humilié et blessé de ce mépris hautain de nouveaux venus pour la langue de ses pères et les droits de sa race. Il n'était pas homme à se priver de résistance.

Figure de chef

Très vite, dans la lutte qui s'engagea, il prit en quelque sorte figure de chef. Sa nature trop loyale et trop vive ne le défendit peut-être pas de toute imprudence. Il s'attira de graves et pénibles épreuves. Il en souffrit atrocement. La Providence, il est vrai, lui ménagea quelques revanches opportunes et parfois triomphantes. Ce colosse encore jeune et qui rêvait toujours d'action n'en sortit pas moins de la mêlée, brisé, mortellement atteint.

Derniers jours

Il y a quelque deux ans, il lui fallut prendre le chemin de l'hôpital. Il vient d'y mourir, après avoir passé de longs mois à subir un long martyre, incapable de rien, d'aucun acte sacerdotal, réduit à faire, de sa maladie et de sa mort, sa dernière messe. Dieu seul aura pu savoir ce que lui ont pesé cette inaction douloureuse et cette lente dissolution de ses forces. Devant ses regards de mourant tant de rêves inachevés ont dû passer! Je me rappelle les inquiétudes qu'il me confia, la dernière fois que je le vis, sur l'avenir de son petit pays. L'épreuve l'avait rendu pessimiste. Il avait d'ailleurs perpétuellement sous les yeux le caravansérail de Détroit et tout l'Etat du Michigan, ces vastes tombeaux de la race canadienne française. Il se rappelait que, vers 1890, vivaient, en cet Etat voisin, pas moins de 140,000 Canadiens français; que, depuis lors, et surtout en ces derniers temps, l'émigration n'avait cessé de jeter là le flot de ses compatriotes, et qu'aujourd'hui à peine en eût-il trouvé 10,000 avec quelque volonté de survivre.

Comment il entrevoyait la survivance catholique et nationale

Pour la péninsule d'Essex, il n'entrevoyait donc de survivance catholique et française que par une puissante organisation nationale et religieuse, laquelle, au moyen de petites et de hautes écoles, et par tout un réseau d'institutions intellectuelles, économiques et sociales, ressaisirait ces populations, les attacherait à leur terre et à leurs traditions, en ferait d'abord pour elles-mêmes un bloc inassimilable, sur lequel, au besoin, viendrait s'appuyer le groupe si isolé des Canadiens de Détroit. Mais, toutes ces choses, il ne les entrevoyait possibles que par l'action d'un puissant animateur qui serait un grand homme d'Eglise. "Autrement, disait-il, et pour peu que notre glissement actuel continue",—et je vois encore la mélancolie dont ses yeux se voilaient—"dans cinquante ans, il n'y aura plus guère, dans Essex, que de rares vestiges de vie française et de catholicisme."

C'étaient là, dans les derniers temps, ses habituelles pensées. Ainsi que l'on voit, il ne s'y mêlait pas que de l'espoir. Et il se peut que sa vie se soit fermée sur une déception. Mais sait-on ce qui peut germer, pour la cause de l'Eglise et pour la résurrection d'un peuple, sur la tombe d'un homme qui a souffert avec une âme de prêtre?

Lionel GROULX, ptre.

Une page d'histoire

LA VOCATION D'UN PEUPLE

Un regard vers le passé dont nous avons le droit d'être fiers

Dès l'ouverture de la colonie, l'agriculture prit droit de bourgeoisie sur le sol canadien.

C'est Champlain lui-même qui lui exprima ce premier caractère.

Lisez ses relations, elles sont remplies de renseignements précieux sur les ressources naturelles du pays et sur le parti que le colon pourrait en tirer.

Dès son premier voyage son opinion est faite: la Nouvelle France sera avant tout une colonie agricole. Et lorsqu'il a réussi à établir le premier colon canadien, Louis Hébert, comme il est heureux de constater le succès des premières tentatives de culture. **"Je visitoy, dit-il, les lieux; lès labourages des terres que je trouvoy ensemencées et chargées de beaux blés; les jardins chargés de toutes sortes d'herbes, comme choux, persil et autres légumes aussi beaux et aussi avancés qu'en France".**

Cette noble ambition du fondateur de Québec, les premiers seigneurs canadiens voulurent la réaliser. Presque tous furent de grands colonisateurs s'occupant non seulement de peupler leur seigneurie, mais s'intéressant au progrès de l'agriculture et payant souvent de leur personne dans l'oeuvre du défrichement des terres.

C'est Robert Giffard à Beauport, **Pierre Boucher**, à Boucherville et à Yamachiche, Maisonneuve à Montréal, les Legardeur à Maskinongé, de Chambly à Chambly, à Varennes, à Verchères, à Contrecoeur, **Couillard de l'Espinay** sur la Rivière du Sud, de la Chesnaye à Port Joli, de la Bouteillerie à Rivière Ouelle, et d'autres encore qui firent de l'agriculture leurs oeuvre de prédilection; c'est surtout Talon, l'intendant modèle, qui dirigea le mouvement et imprima un essor considérable à la colonie naissante, qu'il quitte en écrivant au Roi **"Que cette partie de la monarchie française deviendrait *quelque chose de grand*".**

Les seigneurs furent admirablement secondés par leurs censitaires, ces preux qui savaient manier le fusil et l'épée aussi bien que la hache et la charrue.

Ensemble, ils envahissaient la forêt, abattaient les arbres géants, étendaient au loin les défrichements, les missionnaires les suivaient pour les encourager et les soutenir. Avec leur concours, ils fondaient ces belles paroisses qui constituent encore aujourd'hui la vraie force du pays et la gloire de la religion.

Quelles belles pages a-t-on déjà écrites sur les vieux habitants, nos aïeux, qui ont fécondé notre sol de leurs sueurs et quelquefois aussi arrosé de leur sang.

La préface: Un Breton, un Normand, un Poitevin, un Angoumois, que dire: un Français, un brave homme et un homme brave.

Cest avec cet homme et sa compagne que la colonie naissante s'est fortifiée, civilisée et enrichie d'un sang généreux, que s'est créée la noble race canadienne-française.

Et l'histoire se continue, avec ses luttes, ses succès, ses déboires, la race a résisté à tout parce qu'elle était saine, courageuse et aussi, et surtout, parce qu'elle avait la foi. C'est la glorieuse épopée de la terre qui naît, de la civilisation qui prend pied à pied son lumineux sillon à travers l'inculte sauvagerie des hommes et des lois.

Chaque coup de hache, alors, était une belle et patriotique action, chaque arbre qui tombait était un ennemi vaincu, chaque sueur qui arrosait le sol était une semence féconde.

Et, comme elle était simple et bonne, la vie de ces hardis pionniers! La maison,—la première qui orna le champ où s'élèvent aujourd'hui les confortables demeures — dressait au bout de l'abatis sa rudimentaire charpente de bois rond dominant à peine les souches avoisinantes.

De son seuil rustique, la femme et les enfants pouvaient voir le colon conduire ses bêtes et sa charrue, faire le geste sublime du semeur ou moissonner à l'automne les fruits que la terre et Dieu donnaient à son travail

Leurs yeux s'emplissaient de ce doux spectacle et dans le coeur des tout jeunes grandissait le désir, nous allions dire la passion, de devenir un jour, les faiseurs de terre et les faucheurs de moissons.

On ne connaissait guère, sous ces rudes lambris, les envies prétentieuses et les exigences malsaines. La forêt, la voisine, qui bornait l'horizon, bornait aussi les désirs. Le fils s'attachait à ce sol qui prenait toutes les énergies et où semblaient germer toutes les espérances du père.

Reculer chaque année les limites de cet empire naissant, arracher à la forêt les trésors de vie qu'elle cachait, pour que la terre nourricière suffise aux générations qui grandissaient; telle était la saine ambition qui travaillait ces coeurs simples et ces esprits robustes.

En vérité, il était beau ce premier chant de l'épopée familiale et de la terre paternelle!

Nulle part, nous ne saurions trouver d'aussi beaux enseignements et d'aussi nobles leçons.

Nos pères, venus de France, avaient été choisis surtout dans ces deux nobles catégories de citoyens, parmi les hommes de religion et parmi les hommes des champs.

Telles furent l'idée et l'action primitives de notre existence comme peuple.

Le jour où l'on dénaturera parmi nous cette action et cette idée, le coup le plus fatal sera porté à notre survivance en tant que race canadienne française.

Notre devoir est tout tracé, il nous faut défendre nos vieilles paroisses, notre foi et notre agriculture.

---oOo---

Le génie financier américain en baisse ?

Il a été révélé, au moment de l'étude du moratoire Hoover, que les financiers américains ont gravement compromis leurs responsabilités financières en prêtant à l'Allemagne des sommes considérables à des taux trop élevés et sans prévoir la solvabilité future des gouvernements, des municipalités et des entreprises du Reich.

Le Sénat américain poursuit actuellement une enquête qui établit que les financiers américains ont manqué de prudence plus encore dans leurs prêts aux républiques de l'Amérique du Sud. Là encore l'appât de gains considérables a poussé les financiers américains à prêter des millions à des gouvernements qui ne pouvaient offrir de garanties suffisantes pour le remboursement des prêts.

Un banquier interrogé par une commission du Sénat américain a admis qu'en ce qui concerne les prêts au Pérou et à la Bolivie, notamment, l'expérience des années précédentes aurait dû suffire à détourner les banquiers d'engagements considérables de ce côté.

Le génie américain des finances serait-il moins profond qu'on le croyait jusqu'ici?

Le premier canon

La plupart des gens s'imaginent que l'artillerie est d'invention récente, et les mieux renseignés vous diront même que les premiers canons (ou bombardes) utilisés en Europe, le furent par les Anglais à la bataille de Crécy.

Erreur! erreur profonde! Philiste et Diodore, de Sicile, nous enseignent, en effet, que Denys l'ancien, 400 ans avant J.-C., pour repousser les Carthaginois, utilisa des canons imaginés par Archytas de Tarente, ingénieur renommé et mathématicien hors de pair. Ces engins portaient les noms de "garthète", et "zopyros" et de "monangon".

Mais cette artillerie avant la lettre, qu'il ne faut pas confondre avec les catapultes, avait une portés très limitée: quelques centaines de mètres à peine. Elle fut avantageusement remplacée par "l'aéroton" que créa Crésibos. Celui-ci était l'ancêtre direct du canon moderne, car il utilisait déjà l'air comprimé au moyen d'un piston mis en action dans un cylindre par un système ingénieux de poulies.

Et ceci se passait 300 ans avant Jésus-Christ!

---oOo---

L'aide de Dieu est indispensable

CITE DU VATICAN.—L'humanité doit demander l'aide de Dieu dans ce temps de détresse mondiale, a dit le Pape Pie XI, dans ses instructions aux prédicateurs pour leurs sermons du carême.

Les événements ont montré "l'impuissance de l'homme", dit-il, "et l'aide de Dieu est indispensable." Le monde attend avec anxiété le résultat de la conférence du désarmement et des dettes de guerre", mais tout est entre les mains de Dieu."

Le Saint-Père a suggéré comme sermons de carême, la crise mondiale, le chômage et d'autres problèmes", qui ne sont pas particuliers à un seul état mais qui s'étendent à tous les états."

---oOo---

LEUR VALEUR A BEAUCOUP AUGMENTE

La valeur des "issues" ou des sous-produits d'abattoir a beaucoup augmenté, au grand avantage des cultivateurs et des éleveurs qui expédient des boeufs gras sur les marchés anglais pour l'abattage immédiat. Les recettes nettes de ces "issues" sur une expédition de 56 boeufs à Montréal se sont montées à $9.88 par tête, tandis que la moyenne était de $17.49 net sur 30 boeufs abattus à Birkenhead. Cette augmentation de valeur s'explique par deux raisons principales: la supériorité des boeufs canadiens au point de vue de la santé, et le fait que la demande de ces sous-produits a beaucoup augmenté outre-mer.—Ministère de l'Agriculture, Ottawa.

Lisez et faites lire
La Survivance

CERCLE BELLARMIN DE L'A.C.J.C.

Mardi soir, le 9 courant, un public nombreux et distingué s'était rendu à la salle de l'Ecole Séparée, 103e rue, pour assister à un débat organisé par les membres du cercle Bellarmin de l'A.C.J.C.

Plusieurs membres du clergé étaient venus rehausser de leur présence l'éclat de cette soirée, nouveau genre. Le cercle les en remercie.

Il ne faudrait pas oublier d'exprimer notre reconnaissance à toutes les personnes qui sont venues applaudir aux faits et gestes des jeunes, de ces jeunes que hante une ambition: se préparer par l'étude, la prière et l'action à devenir de véritables apôtres sociaux catholiques, à demeurer de sincères Canadiens-français par la conservation de l'idiome ancestral et de la foi catholique.

Monsieur Paul Rychell, professeur de piano au Collège des Jésuites, joua avec une âme d'artiste deux compositions musicales de maîtres classiques. Après avoir entendu M. Rychell on s'accorde à dire qu'il est un véritable artiste du piano.

M. Paul Emile Poirier, avocat, vice-président du cercle Bellarmin, avant de présenter, à l'auditoire, les orateurs du débat, expliqua brièvement le but de l'A.C.J.C. et les moyens dont elle se sert pour contribuer à la formation morale et intellectuelle de ses membres. Ces trois moyens, nous dit M. Poirier, sont la prière, l'étude et l'action.

Le sujet du débat était le suivant: Il est résolu que les Canadiens français de la province de Québec devraient venir s'établir en Alberta.

Les orateurs soutenant l'affirmative étaient M. Milton Martin et M. Wilfrid Boisvert; les adversaires de ces deux orateurs étaient M. Paul Jenvrin et M. Lucien Maynard.

Il est inutile de dire que durant tout le débat ce fut un continuel échange réciproque d'arguments solides et serrés.

Les juges de cette joute oratoire étaient le R. P. Joseph Béliveau, S.J., le R. P. A. Boucher, O.M.I., le R. P. Routhier, O.M.I., M. le Dr Petitclerc, et M. le professeur Hector Allard. Après quelques minutes de délibération, les juges décernèrent la palme de la victoire aux orateurs de la partie adverse, mais à une voix de majorité seulement. Le vote populaire ressembla fort à celui de MM. les juges, car il n'acorda que deux voix de majorité aux tenants de la proposition négative.

Pendant le dépouillement du scrutin, M. Augustin Morin, accompagné au piano par Mme Morin, chanta, avec la voix sympathique qu'on lui connait, deux chansons françaises d'un choix de premier ordre.

O Canada termina cette agréable soirée.

Acéjiste.

—oOo—

SAINT-JOACHIM

Journée paroissiale: Dimanche, le 14 février, premier du carême, il y eut un grand nombre de communions. La grand'messe fut chantée par le R. P. A. Tétreault, O.M.I., du Juniorat St-Jean. Aux messes, le R. P. curé prêcha sur la constitution de l'Eglise catholique.

Baptême: M. et Mme Albert Kéroack de notre paroisse, ont le plaisir de faire part à leurs amis de la naissance d'un fils, le 7 février et baptisé le 9, sous les noms de Joseph Robert Paul. Le R. P. A. Boucher, O.M.I., curé, fit le baptême; le parrain et la marraine étaient M. Arthur Larose et Mlle Anna Larose, représentés par M. Albert Kéroack et Mlle Thérèse Kéroack, frère et soeur de l'enfant.

Exercices du carême: Il y a trois messes à l'église sur semaine durant le carême. Elles sont aux heures suivantes: 6 h. 30, 7h. 30 et 8 h. Il y a bénédiction du S. Sacrement tous les soirs à 7 h. 30, excepté le mercredi et le vendredi où il y a Chemin de la Croix.

* * *

Chez les Artisans

Dimanche dernier avait lieu, à la salle paroissiale St-Joachim, l'installation des officiers de la succursale des Artisans canadiens français pour l'exercice 1932. M. l'abbé R. Ketchen, curé de l'Immaculée Conception a été de nouveau nommé chapelain de la succursale. Représentant du conseil exécutif, M. A. Boileau; président, M. J. W. Pigeon; 1er vice-prés., M. J. P. Desrochers; 2ème vice-prés., M. J. H. Tremblay; sec.-trés., Adélard Baril; 1er commissaire ordinateur, Mlle Gertrude Baril; 2ème comm. ord., Mme Arthur Robitaille; 1er censeur, M. Gérard Baril; 2ème censeur, M. Emile Robitaille; 3ème censeur, M. J. A. Kéroack.

A cette assemblée il a été décidé de donner une soirée familiale sous les auspices de la succursale, au profit des pauvres.

Cette soirée aura lieu le 20 mars prochain; le comité en charge du programme nous promet quelque chose de nouveau. Nous jouerons le bridge et court whist. De magnifiques prix nous ont déjà été promis.

Nous osons espérer que nos amis de la paroisse et des paroisses avoisinantes nous réserveront cette soirée.

D'ailleurs, nous en parlerons de nouveau.

Adélard Baril, secrétaire.

Nouveau membre du Barreau



M. LIONEL TELLIER, B.L., L.L.B.

Nous sommes heureux d'annoncer que M. Lionel Tellier, de cette ville, a été admis au Barreau de notre province le 15 février par S. H. le juge Boyle de la cour suprême de l'Alberta, à Edmonton.

Né à Morinville, M. L. Tellier n'est âgé que de 26 ans. Il fit ses études classiques au Collège des Jésuites d'Edmonton et obtint le diplôme de bachelier-ès-lettres de l'Université Laval de Québec au mois de juin 1927. Il commença ses études légales à l'Université de l'Alberta à l'automne de 1927 et obtint le diplôme de bachelier en droit le 15 mai 1930.

Il fit sa cléricature à l'étude de droit de MM Giroux et Fraser.

M. L. Tellier est le président du club des Jeunes Canadiens d'Edmonton. Il fut élu, le premier, secrétaire-trésorier du "De La Salle University Club" en 1929. Ce club groupe tous les étudiants et étudiantes catholiques de l'Université et de l'Ecole Normale. M. Tellier est membre de l'exécutif des Anciens du Collège des Jésuites, membre du cercle Bellarmin de l'A.C.J.C.

M. Tellier ira, sous peu, exercer sa profession à Falher.

A notre jeune compatriote, nous offrons nos plus sincères félicitations et nos meilleurs voeux de succès.

—oOo—

SAINT-VINCENT

Dimanche dernier nous avons eu notre soirée familiale et grâce à la belle température plus clémente que ces jours derniers nous comptions parmi nous plusieurs de nos bons amis de Thérien, M. et Mme Théodore Groleau, les demoiselles Groleau, M. et Mlle Lallier.

Il y eut partie de whist et de euchre suivie d'un concours de "bingo". Mlle Gracia Tardif, M. Armand Martin, M. Albert Chapdelaine et Mme Théophile Rocheleau furent les heureux gagnants du concours. De très beaux prix leur furent distribués: belles couvertures de laine, chaines de montre, etc.

Pour la partie de cartes, Mme Frank Therrien remporta le premier prix et Mlle Gracia Tardif le second. M. Rocheleau gagna le premier prix pour les hommes et M. Gaudias Tardif le second.

Dimanche prochain il y aura soirée familiale, partie de cartes, de beaux prix seront donnés aux heureux gagnants et M. le curé donnera une causerie intitulée "Quelle langue parlent les Canadiens français?" Qu'on se le dise.

M. Aurèle Leclerc s'est enfin "placé les pieds" suivant son expression si pittoresque. Il a fait l'acquisition d'un magnifique lot en face du magasin général de M. Gaudias Tardif. Connaissant ses qualités d'ordre et de bon goût il saura transformer ce beau site du village.

Un grain de bon sens.—Celui qui désire toujours est toujours pauvre.

—Corr.

—oOo—

VIMY

Dimanche dernier, nous avons eu le bonheur de recevoir M. Louis Normandeau, candidat fermier-uni dans l'élection complémentaire d'Athabasca. Il était accompagné de M. D. MacLachlan, directeur de l'organisation des U.F.A. A une assemblée des citoyens électeurs du village, M. MacLachlan a déclaré qu'il était fier de dire que le groupe U.F.A. au parlement fédéral serait content de compter dans ses rangs un député qui pourrait s'exprimer à la fois en anglais ou en français, mais surtout en français.

M. Normandeau dit aussi quelques mots, déclarant qu'il ferait une campagne honnête. Ce fut un honneur pour lui, dit-il, de venir visiter en premier lieu ceux au milieu desquels il a eu le bonheur de vivre pendant 12 ans.

M. T. St-Arnault, ancien député à la législature provinciale présidait à cette assemblée à l'issue de laquelle un vote de remerciement fut proposé par M. Jos. Dussault, en l'honneur du cercle (local) U.F.A. de Clyde pour l'attitude prise par ce dernier en présentant M. Normandeau à la convention de Saint-Paul, en 1925. De plus, M. Dussault crut sage de permettre à M. MacLachlan d'offrir un message d'encouragement aux électeur de l'ouest du comté.—Comm.

Aux âmes charitables

Dans certains districts de notre province, plusieurs familles canadiennes françaises manquent de linge, de chaussures et de certains produits alimentaires tels que de la farine et de la graisse.

Nous croyons que plusieurs de nos compatriotes peuvent facilement soulager la détresse de ces familles.

Nous faisons appel à leur générosité, en leur demandant de faire parvenir aux "Bureaux de la Survivance" les dons en nature ou en argent dont ils pourront disposer.

Les vêtements utilisables, les chaussures usagées, seront reçus avec reconnaissance. L'administration de la "Survivance" s'est chargée de l'expédition des colis. Les dons en argent serviront à l'achat de graisse et de farine.

Ceux de nos fermiers qui ont du grain en abondance songeraient peut-être à nous faire parvenir une offrande de quelques boisseaux. Nous leur demandons de vendre ce grain, destiné ou soulagement de quelques-uns des nôtres, à l'élévateur local, AU COMPTANT (track price). Le bon du grain (grain ticket) devra être fait à l'ordre de la "Survivance". Il servira à l'achat de la farine qui sera envoyée aux endroits qui nous en ont fait la demande.

Les donateurs des offrandes voudront bien, s'ils le désirent, écrire leur nom et adresse sur le ou les colis adressés à la "Survivance".

Nous osons croire que cet appel sera entendu et que l'on y répondra généreusement.

Coin des BONNES AMIES

Les Bonnes Amies profitent du carême pour garder le silence. En effet l'occasion est opportune car elles n'ont pas beaucoup de nouvelles à donner à leurs lecteurs cette semaine. Le comité social sous la direction de Mlle Germaine Lambert se réunira mardi soir pour organiser un "Telephone Bridge" qui aura lieu probablement au commencement de mars. La date sera publiée la semaine prochaine.

Nous sommes heureux d'annoncer que Mme A. Tellier (Mlle Laura Bernier) est l'heureuse maman d'un joli bébé. Les Bonnes Amies lui offrent leurs sincères félicitations.

La Secrétaire.

—oOo—

CASTOR

Naissance.—A M. et Mme Jos. Caron, une fille, née le 8 février; baptisée, Marie Béatrice Léona. Parrain et marraine, M. et Mme C. F. Pals, de Castor.

Voyage.—M. P. Rozeboom est de retour d'un voyage à Edmonton où il fut demandé au ministère de l'agriculture pour y préparer une série de conférences sur la fabrication du fromage sur la ferme. Il donnera ces conférences le printemps prochain, dans la région de la Rivière la Paix.

Lecture.—Combien de nos lecteurs ont lu l'Almanach de la "Langue française" paru dernièrement et médité l'article de la page 291 "Tactiques irlandaises"?

Oui, tous les Canadiens français feront bien de relire le discours de Mgr Guy au dernier congrès de l'A.C.F.A., se grouper autour de l'A.C.F.A., défendre notre langue c'est défendre notre foi.

Elections.—Les élections des échevins de la ville ont eu lieu lundi dernier; la liste des partisans de la réduction des salaires de 25 pour cent a été élue.

Cercle Castor.—Le cercle Castor de l'Association canadienne française de l'Alberta a reçu la lettre suivante:

Bureau fédéral de la Statistique,
Ottawa, 4 février 1932.

Cher monsieur,

Nous avons reçu votre demande pour un exemplaire de l'Annuaire du Canada 1931, actuellement sous presse et qui vous sera adressé prochainement.

Votre tout dévoué,

R. H. COATS,
Statisticien du Dominion.
—Corr.

—oOo—

SAINT-EDMOND CALDER

Notre partie de cartes de dimanche soir fut un véritable succès. Le prix d'entrée, don de M. Georges LeClair, fut gagné par Mme J. Julien. Les heureux gagnants au whist furent: 1er prix des dames, don de Mme A. Leguerrier, gagné par Mme J. T. McMillan. 1er prix pour messieurs, don de M. et Mme G. LeClair, gagné par M. I. Trottier. 2ème prix des dames, don de Mme G. LeClair, gagné par Mlle Casaubon d'Edmonton-nord. 2e prix pour messieurs, don de M. P. J. Barbeau, gagné par M. E. Gadoury. Prix de consolation: Mme Paul Lessard et M. A. Goulet.

Après un succulent goûter, Mlle Casaubon, accompagnée par Mlle Dostaler, chanta "La feuille d'érable". Puis ce fut le tour de nos jeunes artistes qui présentèrent un programme joli et varié de chant, comédie, etc.

A tous ceux qui, en contribuant de leur assistance et de leur talent, nous aidèrent à faire de cette réunion un agréable succès les Dames de Sainte-Anne offrent de sincères remerciements.—Corr.

MORINVILLE

Les cinq juges de la cour d'appel de cette province renversaient le 9 février dernier la sentence qui avait été prononcée en octobre dernier au sujet de M. Dalphond. De fait cette sentence laissait subsister certains doutes au sujet de l'honorabilité de ce monsieur et celui-ci avait décidé à l'instant d'en appeler à un tribunal supérieur. L'appel se fit la semaine dernière et ne dura que quelques minutes. En effet après l'exposition des faits et quelques explications supplémentaires, les cinq juges décidèrent d'un commun accord de renverser le premier jugement. L'honorabilité de M. Dalphond était reconnue sans l'ombre d'un doute, au sujet de laquelle d'ailleurs personne de Morinville n'avait entretenu le moindre soupçon.

Nous nous réjouissons avec l'heureux gagnant de l'issue de cette cause qui avait contristé plus d'un de ses amis.

M. Adrien Sabourin recevait le 12 de ce mois un bon nombre de ses parents et amis à l'occasion du passage de sa fille religieuse. Cette dernière avait fait profession le 3 février chez les Filles de Jésus et tout en se dirigeant vers son nouveau poste de Pincher Creek elle s'était arrêtée à Morinville pour y saluer sa mère malade et les autres membres de sa famille. Inutile de dire que tous étaient des plus heureux de la revoir.

Dimanche dernier c'était le tour de M. Henri Dupuis de recevoir son beau-frère Jacques Sylvestre et sa dame—Mlle Yvonne O'Neil. Ces deux derniers s'étaient mariés quelques jours auparavant et c'était une première visite que l'on faisait à Morinville. Nos meilleurs voeux à l'heureux couple!

S'il est vrai de dire que les jours se succèdent et ne se ressemblent pas il l'est également des parties de gouret que nous donnent nos amateurs. Il y a huit jours à peine notre club local infligeait une défaite à celui de Legal sur son terrain et dimanche dernier il recevait une raclée à Morinville même. Le résultat était 4-0.

Cependant il faut ajouter que si nous regrettons la défaite des nôtres en cette occasion, elle a pour conséquence de mettre le club de Legal en tête de la ligue et nous espérons qu'il lui sera donné de remporter la victoire jusqu'au bout, et même la coupe.

Baptême.—Joseph Emery Mathias Tellier, enfant de Maurice Tellier et de Laura Bernier. Parrain et marraine Emery Tellier et sa dame, grand-parents de l'enfant.

Dimanche prochain les Pères Franciscains nous donneront comme représentation le fameux film "The Western Trail" qui a coûté $250,000.00 et dans lequel figurent 2,600 personnages. Ce sera un véritable régal de voir se dérouler toutes ces scènes qui regardent notre pays, et nul doute l'on remplira la salle pour l'occasion.

—Corr.

—oOo—

Lisez et faites lire
La Survivance
le seul journal français
de l'Alberta

PASSAGE A EDMONTON D'UN BRILLANT CONFERENCIER

Conférence de M. Léon Vallas sur "Claude Debussy" avec projections

M. Léon Vallas, docteur-ès-lettres, dont la réputation internationale a d'abord été due principalement à ce qu'il est l'historien du grand musicien français Debussy (il lui a consacré trois ouvrages), s'est pendant un quart de siècle consacré presque exclusivement à la musique. Critique, historien, professeur au conservatoire, conférencier, organisateur de concerts historiques, il a débuté en 1903 en fondant une revue musicale qu'il a publiée jusqu'en 1928 (avec l'entr'acte des cinq années de guerre) et dont la collection forme vingt volumes. Il s'est spécialisé dans l'enseignement de l'histoire de la musique et, en dehors de la chaire créée pour lui en 1912 au conservatoire de musique de Lyon il a professé des cours libres d'histoire de la musique à la Faculté des lettres de l'Université de Lyon (1908-1911) et à celle de Paris (1929 et 1930). Ses deux dernières séries de cours publics à la Sorbonne consacrées l'une à "Claude Debussy et son temps" l'autre à "la vie musicale en France au XXème siècle" ont pendant plusieurs mois attiré la foule des étudiants, des lettres et des musiciens. M. Vallas enseigne depuis deux ans la langue et la littérature françaises à "Hunter College of the City of New York" pendant l'année scolaire et aux "French Summer Courses" à la Sorbonne. Comme conférencier, M. Vallas s'est acquis depuis de nombreuses années une grande réputation tant en France qu'à l'étranger, surtout à cause de la centaine des séances de la "musique vivante" qu'il a tenues à Paris de 1925 à 1929 et dont il a donné ces deux dernières années, des échantillons en Amérique.

Voici quelques découpures de journaux à son sujet:

"Le Figaro", 7 décembre 1925: "Le meneur du jeu musical est M. Léon Vallas qui a beaucoup d'aisance dans l'élocution et un savoir de bénédictin. . ."

"Le Correspondant", 25 janvier 1926: ". . . Homme d'une vaste culture et parfait lettré musicologue prodigieusement érudit qui connait tout de l'art le plus antique et de l'art le plus moderne. . ."

"Berliner Tagblatt" (Berlin) 20 mars 1927: ". . . Léon Vallas est un savant musicien et de plus un homme d'esprit. . ."

"Gazette des Etrangers" (Lausanne, Suisse) 6 octobre 1927: ". . . M. Léon Vallas parle avec la plus rare et la plus modeste compétence—deux qualités qui s'accouplent volontiers—d'un sujet qu'il possède à fond, dans une langue admirable, faite de précision, de naturel et d'élégance. Pour entendre ainsi parler français, il n'y a pas de dérangement qui compte."

Retenons cette dernière phrase et allons aussi nombreux que possible saluer le passager de la "Douce France" en la personne de M. Vallas son digne représentant. La conférence avec projections sera donnée au Medical Building, Université, No 158, à 8 h. 30 du soir, le vendredi, 19 février, sous les auspices du Cercle Français de l'Université affilié à l'Alliance Française des Etats-Unis et du Canada.

Tous les membres du cercle sont cordialement invités. L'entrée sera de 25c pour ceux qui ne sont pas membres.

—oOo—

Lisez et faites lire
de l'Alberta
le seul journal français
de l'Alberta

LAMOUREUX

Dimanche dernier a eu lieu l'assemblée annuelle du cercle de l'A.C.F.A. Elle avait dû être remise plusieurs dimanches de suite à cause du froid rigoureux. Le président, M. Arthur Lamoureux donna un compte-rendu du congrès et des résolutions passées à cette occasion, lut ensuite le rapport du trésorier général, puis on passa à l'élection des officiers du cercle local.

Furent élus: Président d'honneur, M. le curé J. H. Garnier; président actif, Arthur Lamoureux; vice-prés., Siméon Langlois; sec.-trés., Ovide Boisjoli. Six assistants furent aussi nommés pour le recrutement des membres. Ce sont Mmes Max. Desrosiers et Em. Paradis, Mlles Alma Langlois et Cécile Normandeau, Ephrem Langlois et Eugène Rocque.

Le club de hockey de Legal est venu rendre visite à l'équipe de Fort Saskatchewan, jeudi, 11 février. Température très froide, bien des amateurs étaient restés au coin du feu. Néanmoins les trois parties furent jouées avec entrain. Legal marqua un point dans la deuxième; et dans la dernière, malgré tous les efforts, les "Forts" durent s'avouer les plus "faibles" avec . . . zéro.—Corr.

—oOo—

LES CABANES DE PLEIN AIR SONT LES MEILLEURES

Le chef du Service fédéral de l'exploitation animale donne trois raisons pourquoi les logements les plus économiques sont les meilleurs pour les porcs. Ce sont les suivantes: (a) les sujets reproducteurs tenus dehors en hiver ont des portées saines et vigoureuses; (b) les truies tenues dans des porcheries que l'on appelle confortables donnent souvent des portées faibles et peu nombreuses; et (c) il est bien rare que les porcs de plein air souffrent de rhumatisme et d'impotence.



CALGARY

Lundi, le 8 février, se célébrait à l'église Sainte-Famille, le mariage de M. Louis Arthur Trainor et de Mlle Irène Côté, fille de M. Ferdinand Côté, demeurant au No 1518 7ème rue ouest.

Le garçon d'honneur était M. Thomas Bryson; et la fille d'honneur, Mlle Cécile Houde.

Comme un des buts de la société Saint-Vincent de Paul est de propager des livres moraux et religieux, ses membres se sont offerts pour classer les livres de notre petite bibliothèque paroissiale et pour ensuite travailler à la diffusion des bons auteurs.

Ce commencement de bibliothèque est dû à la générosité de nos concitoyens qui y ont, pour la plupart, fourni quelques volumes.

Si quelques-uns de nos lecteurs ont chez eux de bons livres dont ils ne se servent plus, et qu'ils se sentent disposés à nous faire parvenir, nous leur en serons très reconnaissants.

Ces livres devront être remis à M. J. W. Savary, bibliothécaire, soit à sa résidence, No 329 18ème avenue ouest, soit à l'église Sainte-Famille, avant ou après les offices du dimanche.

Les Veilleurs du Bon Vieux Temps se réunissaient dimanche soir, le 14 février, après l'office de l'église chez la famille J. W. Savary pour y prendre une bonne partie de cartes.

Mme J. Despins, élue présidente de la soirée, intéressa vivement les assistants par une déclamation qui fut bien appréciée.

Suivant l'habitude des Veilleurs du Bon Vieux Temps, on passa une partie de la soirée à faire du chant et de la musique.

Après s'être bien amusé, on se reposa, assis autour de petites tables, chargées du délicieux goûter qui fut servi aux assistants par les gens de la maison.

Parmi les assistants on remarquait les personnes suivantes: M. le curé, M. et Mme J. Auclair, M. et Mme R. Trudel, M. et Mme A. Boucher, M. et Mme J. Despins, M. et Mme B. Bolduc, M. et Mme H. Boisselle, M. et Mme G. Simonin, Mme J. Briand, Mme G. Chase, Mlle A. Boucher, Mlle C. Boucher, Mlle C. Auclair, Mlle I. Briand, Mlle M. Gourdine, Mlle C. Label, M. A. Audette, M. G. Savary, M. J. Auclair, M. A. Boisselle et M. A. Lachappelle.

—oOo—

Lisez et faites lire
La Survivance